

Actu Vernier

Mars 2017

AMÉNAGEMENTS URBAINS

La Ville de Vernier pratique un urbanisme de couture pour améliorer la cohésion sociale dans les différents quartiers.



Déchets: tolérance zéro!

PP. 18-19

Les *Rencontres classiques* reçoivent Lambert Wilson

P. 23

Les coups de cœur des bibliothèques

PP. 30-31

Chères Verniolanes, Chers Verniolans,

Dans les années 1960 Vernier subissait un urbanisme rapide. Les efforts des autorités sont aujourd'hui multipliés pour recréer des espaces publics qui favorisent la convivialité et améliorent la qualité de vie. Dans la thématique de ce mois, nous vous invitons à un tour d'horizon des principales mesures mises en œuvre pour développer un urbanisme pensé pour la population.

Vous pourrez découvrir dans cette édition la campagne d'information « Déchets: tolérance zéro » qui, après une première phase de sensibilisation, se concrétisera par la distribution d'amendes pour ceux qui ne respectent pas les règles de vie en commun dans l'espace public (pp. 18-19). Nous revenons également sur la campagne « GeRespecte » à l'attention des usagers de la route afin de mieux circuler ensemble (p. 15)! A propos de route, quelques infos de chantier vous permettront d'en anticiper les éventuelles nuisances (p. 17 et p. 20).

Avec l'arrivée du printemps, ne manquez pas la Fête de la Tulipe qui se tiendra à Morges et dont la Ville de Vernier est hôte d'honneur cette année (p. 16)!

Côté programme culturel, la Salle du Lignon recevra ces prochaines semaines des invités de marque avec le comédien Lambert Wilson dans le cadre des *Rencontres classiques* (pp. 22-23), l'humoriste Bérengère Krief dans un seul en scène pêchu (p. 27) et une pièce de Florian Zeller, *L'Autre*,



Thierry Apothéloz, Pierre Ronget, Maire, et Yvan Rochat.

dans laquelle nous sont livrées les tribulations amoureuses d'un couple (p. 26)... Le printemps rimera également avec jazz au Lignon durant trois soirées avec plusieurs hôtes d'honneur comme la chanteuse Nicolle Rochelle et l'orchestre Swiss Yerba Buena. Au programme: un voyage dans le temps au mythique *Savoy Ballroom* de New York (pp. 24-25)!

Nous vous souhaitons une belle lecture de cette deuxième édition 2017 de votre magazine.

Votre Conseil administratif
Thierry Apothéloz, Yvan Rochat et Pierre Ronget

Edité par l'administration municipale

Comité de rédaction:

Pierre Ronget

Myriam Jakir Duran

Line Parmentier

Valérie Walther-Palli

Fabio Marzano

actu@vernier.ch

 www.facebook.com/VilledVernier

Mairie de Vernier
CP 520 – 1214 Vernier

Tél. 022 306 06 06

Fax. 022 306 06 60

Horaires d'ouverture

9h – 12h et 14h – 17h

www.vernier.ch

Prochain numéro:

Les espaces verts

Délai rédactionnel: 24 mars 2017

Parution: 19 avril 2017

Archives:

www.vernier.ch/magazine

Journal tiré à 17 300 exemplaires

10 fois par année.

La rédaction décline toute responsabilité envers le contenu des articles et des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par Atar Roto Presse SA, Genève, sur papier couché mat 115 g

Maquette: Agence Hémisphère

Des aménagements urbains de qualité pour mieux vivre ensemble

Ayant subi un urbanisme rapide et peu réfléchi, la Ville de Vernier multiplie les efforts pour recréer des espaces publics qui favorisent la convivialité et améliorent la qualité de vie des Verniolans. Tour d'horizon des mesures prises ou planifiées.



Le parc des Libellules inauguré en automne 2015.

A partir des années 1960, Vernier a connu un développement urbanistique fonctionnel. Les grands pôles que sont les Libellules, Les Avanchets ou Le Lignon se sont construits sans qu'il y ait eu de véritable réflexion sur la qualité des aménagements, notamment extérieurs. L'impératif était avant tout de répondre aux besoins de logements des arrivants. Le développement des quartiers et des voies de circulation entre 1960 et 1980 a parfois conduit à un démembrement territorial et social de la commune. Depuis quelques années, l'enjeu pour les autorités verniolanes est de retrouver une unité, une cohésion entre tous ces pôles.

« **Urbanisme de couture** » | « Le Conseil administratif a pour objectif de mettre en place un urbanisme de couture, de recoudre ce qui a été séparé ou divisé pendant toutes ces années », explique le Magistrat en charge de l'aménagement, Yvan Rochat. Il s'agit, par exemple, d'améliorer la connexion entre les Libellules et Châtelaine, entre les deux

parties de Vernier-Village séparées par la route de Peney ou encore de relier le quartier des Avanchets aux quartiers limitrophes comme Châtelaine et le futur quartier de l'Etang en passant sur la route de Meyrin ou l'avenue Louis-Casai. « La question d'une vie agréable, de trouver des services ou des infrastructures publiques à cinq minutes de chez soi n'a pas toujours été au cœur des réflexions des années 1960, 1970 et 1980, reprend Yvan Rochat. Nous souhaitons développer une mixité commerciale, des mini-zones sportives ou encore des espaces publics servant aux enfants et aux plus âgés. »

Près de chez soi | Les activités « au pied de son immeuble » permettent de ne pas avoir à se déplacer longuement. « Aux Avanchets notamment, nous avons mis en place un « Urban-Training », un terrain de sport en plein air avec des machines pour faire de la gymnastique », poursuit le Magistrat. Le maintien du centre commercial ou encore la réalisation d'un futur petit bâtiment qui permettra d'accueillir une crèche,



© Serge Honthaus

Inauguration des engins urbains à Vernier-Village en janvier 2017.

des activités parascolaires et un centre de santé font partie de cette politique de proximité. Au Lignon également, des équipements de plein air ont récemment été installés, comme la patinoire éphémère ou le terrain multisports. « Il est beaucoup plus facile de concevoir ces aménagements dans les nouveaux quartiers, comme le futur complexe de l'Etang, où nous avons entamé cette réflexion dès le départ », relève Yvan Rochat. Dans d'autres pôles, comme à Châtelaine ou à Vernier-Village, les interventions sont plus légères et le Conseil administratif essaie d'être opportuniste pour placer une infrastructure ou modifier un parcours. Récemment, la Commune a placé des engins de sport urbain dans le parc du Signal devant l'école allemande à Vernier-Village, sur l'initiative du Contrat de quartier.

Des infrastructures qui jettent des ponts | « Le développement d'un projet piétonnier et cycliste performant au Lignon fait typiquement partie de cet urbanisme de couture auquel nous sommes attachés, reprend le Magistrat. Ils s'inscrivent dans la ligne de l'initiative pour la mobilité douce votée par les Genevois en 2011. » Les édicules des Libellules, ces espaces de vie au pied des immeubles, sont destinés à favoriser les liens entre les habitants, de même que les espaces de jeux à l'arrière des bâtiments, les plantages ou le restaurant Le Nénuphar. La future passerelle qui enjambera l'avenue de l'Ain pour rejoindre le quartier en développement de la Concorde va permettre de désenclaver la barre d'immeubles.

Au cœur des quartiers | A la via Coisson, derrière l'école de Vernier-Village, quelque 7000 m² de parcelles vont bientôt accueillir de nouvelles infrastructures. « La construction de

logements n'était pas envisageable à cet emplacement en raison du bruit aéroportuaire, explique Yvan Rochat. Les autorités ont donc choisi un projet sur concours, qui prévoit la réalisation d'un hôtel, d'un restaurant et d'un magasin. » Cette infrastructure commerciale sera ouverte sept jours sur sept, elle devrait permettre de redynamiser ce secteur. Un parking souterrain est envisagé pour compenser les places perdues en surface. « La rue du Village pourra ainsi être requalifiée, de manière à la rendre plus agréable pour les piétons et les enfants, note le Magistrat. Elle comprendra aussi une zone de rencontre. »

Châtelaine également aura bientôt sa place du village grâce au crédit voté par le Conseil municipal. « Il s'agit d'un projet très important dans un quartier extrêmement dense avec peu d'espace à destination des habitants, souligne Yvan Rochat. L'idée est de mettre de la vie en créant une place agréable, avec un jardin public, des plantages, des jeux pour enfants et un espace de pique-nique. »

L'Etang, un modèle du genre | Le futur quartier de l'Etang va s'étendre sur 9 hectares, 1000 logements et 2500 emplois sont prévus. « Avec une telle densité, les espaces publics sont d'autant plus fondamentaux », remarque le Conseiller administratif. La priorité sera donnée à la mobilité douce avec des cheminements piétonniers agréables, entre les cœurs d'îlots, ces écrans de verdure situés au centre des immeubles. « De plus, avec le promoteur, nous avons décidé d'utiliser la « cinquième façade », c'est-à-dire les toits », indique-t-il. Les toitures deviendront des espaces communs conviviaux et pourront être utilisés

pour des activités de jardinage ou de détente. «Tous les mètres carrés que l'on gagne son bons à prendre!» Les équipements publics construits par la Commune seront regroupés dans le projet «PAQUEBOT». Ce bâtiment, qui accueillera l'école, la crèche, le parascolaire, la ludothèque, la salle de gym et la maison de quartier a été conçu par un bureau d'architecture de Madrid.

«De 7 à 77 ans, les gens auront mille et une occasions de fréquenter cet espace, nous veillons à ce que l'Etang ait une certaine plasticité pour pouvoir évoluer au fil des décennies et accueillir les enfants de demain!» conclut Yvan Rochat.

Judith Monfrini/Commu'Comm

ECOLE À LA CONCORDE

Dans le «secteur L» du futur quartier de la Concorde, un immeuble de 154 logements regroupant des activités commerciales et un parking mutualisé est prévu, le long de l'avenue de l'Ain. Une école de 16 classes accueillera, dès la rentrée 2018, les enfants de ce nouveau secteur. «La place est extrêmement limitée dans cette zone, explique Carole Penelas, chargée du projet aux services techniques verniolans. L'espace pour le préau est deux fois plus petit que ce qui est requis pour un établissement de cette taille, la quasi-totalité de la surface disponible a donc été utilisée.» Deux préaux vont être créés, entre les immeubles de l'avenue Henri-Golay et le futur immeuble de l'avenue de l'Ain. Séparé par l'accès aux bâtiments et

par la future passerelle qui reliera le quartier des Libellules, le petit préau sera destiné aux petits degrés et va accueillir une pergola, quelques jeux et un arbre. Le deuxième, réservé aux grands, comprendra plusieurs arbres, des jeux dont un portique pour le basket et le football. «L'idée est de ne pas surcharger l'espace déjà restreint de façon à ce que les 300 élèves du futur établissement puissent courir aussi librement que possible», explique la chargée de projet. En dehors des heures scolaires, ces espaces seront dédiés aux habitants, comme la salle de gym qui pourra être utilisée par les associations sportives. Le soir et le week-end, le restaurant scolaire sera mis à disposition des habitants et des associations pour des réunions, des fêtes d'anniversaire ou de famille.

UN ESPACE DE DÉTENTE FORT APPRÉCIÉ

La zone de détente et de loisirs «Au Moulin», au bord du Rhône, connaît un large succès depuis sa création, en 2014. «Elle est très appréciée des Verniolans et attire beaucoup de monde», indique Jean-Marc Beffa, le responsable des espaces verts à Vernier. En arrivant dans la zone, le public peut se délasser dans la grande prairie et tremper ses pieds dans l'eau du petit étang qui la borde. «L'eau, qui vient de la nappe phréatique genevoise, y est très propre, souligne le responsable des espaces verts. En revanche, la baignade dans le Rhône n'est pas conseillée, elle est dangereuse à cause des remous et des soubassements de l'ancien moulin encore en place.» Des éléments de fitness urbain permettent la pratique du sport. Une douzaine de tables à pique-nique, munies chacune d'un barbecue, sont à disposition du public, dans quatre lieux distincts. «Les personnes amènent leur charbon de bois pour griller leur viande», explique le responsable des espaces verts verniolans. Le lieu est accessible à vélo, à moto ou en bus. Le parking pour les voitures étant limité, les autorités conseillent de privilégier le covoiturage. «Dès l'été prochain, un barbecue électrique sera installé à l'essai, indique encore Jean-Marc Beffa. Utilisé à Yverdon-les-Bains, il est plus écologique et moins nocif pour la santé!»



Zone de détente et de loisirs au Moulin.

Les élus verniolans veulent davantage de justice fiscale pour les parents divorcés

Lors de sa première séance de l'année 2017, le Conseil municipal de Vernier s'est penché sur la fiscalité des parents d'enfants majeurs après un divorce. La motion lancée a suscité un long débat parmi nos édiles.



© stegbydave - iStockphoto

La séance du Conseil municipal du 7 février 2017 a débuté avec la prestation de serment de Nicola D'Amico, du Parti socialiste (PS), et d'André Sotomayor, du Mouvement citoyens genevois (MCG). Ils remplacent respectivement Barbara Steger et Béatrice Besse jusqu'à la fin de la législature, toutes deux démissionnaires. Puis le Président de l'Assemblée, Martin Staub, a félicité Denis Chiaradonna (PS), le plus ancien membre élu au Conseil municipal, pour son anniversaire. La séance s'est poursuivie avec l'élection d'André Sotomayor (MCG) comme suppléant au bureau. Les élus sont ensuite passés à l'ordre du jour. Une motion intitulée « Rétablissons la justice fiscale » a particulièrement retenu l'attention de nos édiles.

Une lourde charge pour les parents contributeurs

Partant du constat que 40 % des mariages aboutissent à un divorce en Suisse, la motion déplore que « par un hiatus

entre le droit fiscal et le droit de la famille, des parents contributeurs, hommes et femmes, sont subitement précipités dans de grandes difficultés économiques ». En cause, l'impossibilité de déduire fiscalement le montant des pensions versées aux enfants après leur majorité, quand bien même l'obligation d'entretien se poursuit jusqu'à 25 ans, si l'enfant fait des études. Sachant qu'en 2017, une pension peut dépasser le millier de francs par mois, si elle n'est plus déductible, la charge fiscale s'alourdit considérablement, « jusqu'à plus que tripler alors que les revenus réels ne changent pas », dit le texte. La motion demande d'organiser un système d'allocations spéciales prises sur les impôts municipaux pour compenser l'augmentation de la charge fiscale des parents contributeurs. Elle invite également le Conseil administratif à « prendre langue avec les autorités cantonales pour aligner les exigences du droit fiscal sur le droit de la famille ».

Olivier Perroux, du Parti des Verts (V), cosignataire de la motion, ouvre les débats. Il explique que l'entrée en majorité des enfants « jette certains parents dans la pauvreté » et le fait que les pensions alimentaires ne puissent plus être déduites des revenus « va jusqu'à tripler les impôts ». Une situation qui « provoque un surendettement et précipite les gens à l'aide sociale ». Pour lui, le problème est réel et « la Commune peut agir ». Cette dernière touche de l'argent de ces personnes et il lui semblerait « juste que la Commune refuse cette fiscalisation injuste ». D'autant que cette modification législative en droit fiscal « ne change pas d'un franc l'argent versé pour l'enfant au parent gardien ». Olivier Perroux (V) dénonce « la position schizophrénique de l'Etat » qui, par sa construction législative, plonge les gens dans la vulnérabilité économique et qui dépendent ensuite des services sociaux. « L'Etat se crée lui-même un problème, ces gens n'ont rien à faire à l'aide publique, ils s'en sortent très bien dans la vie », souligne l'écologiste, parlant des deux lois qui s'affrontent (celle découlant du droit fiscal et celle du droit de la famille, n.d.l.r.). Il demande le renvoi en commission pour « creuser le problème » et se renseigner sur le nombre de personnes concernées. Il souhaite que la motion soit renvoyée en commission sociale et non des finances, « parce que les impacts pour la Commune sont principalement sociaux ».

Pour le représentant du groupe PDC-PBD-VL Yves Magnin, Olivier Perroux opère « un amalgame et mélange le droit fiscal avec le droit de la famille, deux secteurs différents qui ne se parlent pas. » En tant qu'avocat, « il est confronté à ce problème depuis une quinzaine d'années ». Il rappelle la position du Tribunal fédéral pour qui « les impôts sont des créanciers comme les autres ». Ils passent donc après les devoirs familiaux, soit le paiement des pensions alimentaires. « Le problème découle d'une loi fédérale et d'une loi cantonale et vous faites partie, comme moi, d'un parti représenté aussi bien au niveau cantonal que fédéral », lance le démocrate-chrétien Yves Magnin à Olivier Perroux, lui suggérant d'agir à ce niveau. Il s'inquiète de la légalité du système d'allocations spéciales que les Verts proposent de mettre en place et « craint qu'il ne crée d'autres inégalités ». « La Commune n'a pas un rôle de percepteur, rappelle-t-il. L'Etat et le service des contributions collectent les centimes additionnels et les redistribuent aux communes ». Selon lui, ce sont les députés du Grand Conseil qui devraient faire ce travail.

Charles Rey, du Mouvement citoyens genevois (MCG), s'interroge quant à lui sur le caractère égalitaire du système

préconisé par la motion. « En droit fiscal, les parents non divorcés également ne peuvent plus déduire la charge de famille lorsque les enfants ont atteint l'âge de 18 ans, même s'ils font des études jusqu'à 25 ans », rappelle l'élu MCG. Il craint que la motion ne crée une injustice entre les parents mariés et les parents divorcés. Et de citer l'article 8 de la Constitution fédérale qui consacre l'égalité devant la loi. Pour lui, ce problème est du ressort de la Confédération et du Canton, seuls habilités à prélever l'impôt. Seul l'impôt sur les entreprises, la taxe professionnelle, est encaissée par les communes. « C'est une bonne idée de changer le droit fiscal, mais faites parler votre groupe parlementaire au niveau cantonal et fédéral », conclut Charles Rey en s'adressant aux Verts.

Olivier Perroux (V) objecte que d'autres problèmes relevant du droit fédéral ont été discutés au sein du Conseil municipal, par exemple celui des citernes pétrolières. Il souligne l'importance des coûts sociaux assumés par la Commune, « un argent qu'on ne met pas ailleurs ». Reconnaissant qu'il faut agir au niveau fédéral et cantonal, il estime nécessaire que la Commune recense les cas touchés par cette situation. Gladys Acosta Brandrup, du Parti socialiste (PS), se dit « très touchée par la motion ». Elle, qui élève seule ses deux enfants, peine à faire face aux coûts engendrés par leurs études, notamment « depuis qu'ils ont dépassé la majorité » et ce malgré le fait qu'elle travaille à 100 %. « Peut-être que le problème est fédéral mais il faut faire quelque chose au niveau communal », plaide la socialiste. Denis Chiaradonna (PS) suggère d'ôter la première invite de la motion, qui demande d'instituer un système d'allocations spéciales, et de ne conserver que la deuxième. Une proposition qu'Olivier Perroux (V) accepte. Le Conseiller administratif en charge de la cohésion sociale, Thierry Apothéloz, donne le mot de la fin. Il va donc « prendre langue avec les autorités cantonales » et interpellé MM. Dal Busco et Poggia (Conseillers d'Etat en charge respectivement des Finances et des Affaires sociales, n.d.l.r.) pour avoir des réponses sur la question. Il suggère donc un vote immédiat de la motion et son renvoi au Conseil administratif. La proposition est acceptée par les motionnaires. On passe au vote. La motion amendée, sans la première invite, est acceptée à l'unanimité.

Judith Monfrini/Commu'Comm

MUNICIPAL EN BREF

- Le Conseil municipal a accepté la motion « Limitons les déchets à la source pour mieux préserver les ressources ».
- Il a accepté un crédit complémentaire de CHF 89 190.– pour la réalisation d'un couvert abritant six terrains de badminton à Vernier.
- Les élus ont accepté la modification du règlement du Conseil municipal (compétences des commissions).
- Ils ont accepté, en vote immédiat, le réaménagement de la pataugeoire des Avanchets.
- Les Conseillers municipaux ont accepté une résolution modifiant la désignation des membres des commissions et représentations extraparlimentaires de la législature 2015-2020.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra

Mardi 11 avril 2017 à 20h30

à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site internet :

www.vernier.ch/cm

RENDEZ-VOUS CITOYEN

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous

Samedi 1^{er} avril 2017 de 9h à 12h

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier,
rue du Village 9, 1214 Vernier!

Bus 6, 19 et 28 : arrêt Vernier-Ecole.

Communications, séances du 17 janvier au 7 février 2017

Autorisations de construire

Autorisations délivrées par le canton

56284 DD 105'326: Divers – Construction de trois bâtiments administratifs, garage souterrain) modification du projet initial – Bâtiment A – Création d'un hôtel – Modification des bâtiments B et C – Modification des sous-sols (création d'une surface commerciale et création d'un 3^e niveau de sous-sol) – Chemin de Mouille-Galand 1-5.

Demandes d'autorisations

Préavis communal

73050 DD 107'343/3: PG Promotors SA, SA Falaises-Pêcheries, Dépendance de 4246 et 4247 – Construction d'un immeuble de logements R+3 à R+11, activités commerciales au rez-de-chaussée, garages – Quartier de l'Etang, îlot D (D1 à D8). **Préavis favorable** avec les remarques suivantes:

1. la Ville de Vernier rappelle que, pour la pratique du jardinage, des prises d'eau doivent être prévues;
2. pour les autres usages qui pourraient se dérouler sur ces toitures, des alimentations électriques seraient aussi utiles.

73125 DD 109'871: Demaurex SA – Construction de trois maisons familiales (taux 30%) avec couverts et chauffage par pompe à chaleur – Chemin des Bouleaux 7A, 7B et 7C. **Préavis favorable** sous la condition suivante: le projet se situe sur une parcelle où le niveau du bruit des avions de jour atteint les 64 à 65 db, il dépasse donc de 4 à 5 db les valeurs limites d'immission de jour en DSII. Toutefois, la Ville de Vernier serait favorable à ce projet si les mesures architecturales proposées sont validées par le service cantonal compétent (SABRA).

73110 DD 109'898: M. Odin Palma – Construction de deux villas contiguës (HPE 44%) – Chemin des Vidollets. **Préavis favorable.**

68331 DD 107'027: Divers – Construction d'un bâtiment industriel et artisanal, parking souterrain + places de parking extérieures – Chemin des Batailles. **Préavis favorable** sous les conditions suivantes:

1. préciser l'aménagement de la toiture en indiquant notamment si celle-ci sera végétalisée ou si elle prévoit la pose de panneaux solaires;

2. prévoir dans le périmètre du projet un espace destiné à la récolte des déchets produits par la ou les entreprises et usagers. L'espace devra être suffisamment grand, discret et surtout facilement accessible pour les camions de la voirie. Pour ce faire, il est demandé de prendre contact avec le responsable du service de la récupération de la Ville de Vernier afin de convenir de l'emplacement de cet espace;

3. supprimer six des huit cases de stationnement pour personnes handicapées – le dimensionnement étant largement surdimensionné – et les convertir en cases pour deux-roues motorisés. Le nombre de ces dernières devra se situer entre un minimum de 20 et un maximum de 40, conformément au seuil fixé par l'art. 6, al. 7 du Règlement relatif aux places de stationnement sur fonds privés (RPSFP);

4. le nombre de cases de stationnement pour vélos devrait être d'au moins 40 et surtout être abritées et sécurisées, conformément à ce que demande l'art. 6, al. 8 du RPSFP.

Parcelles

71434 Avenue Henri-Golay 16: demande d'exercice du droit de préemption à l'occasion de la vente de la parcelle 5296, sise à l'avenue Henri-Golay 16, par MM. Jean-Pierre Janin et Laurent Mange et M^{mes} Marie Janin et Rachel Mange à Greenbrix Fondation de Placement. Le Conseil administratif renonce.

73017 Route de Peney 6: demande d'exercice du droit de préemption à l'occasion de la vente de l'immeuble formant la parcelle 2762 de la Commune de Vernier, sise route de Peney 6, par M. Fereidun Ghanbari à la société OR HOD AG. Le Conseil administratif renonce.

Social

72141 Fondation: le Conseil administratif prend acte avec satisfaction d'un don de CHF 100 000.– pour les projets « Animations estivales itinérantes » et « P'titlibus ».

72092 Département de la sécurité et de l'économie: le Conseil administratif prend acte avec satisfaction de l'octroi d'une subvention d'un montant de CHF 12 000.– pour le projet « Recrutement direct – spécial Vernier 2017 ».

Promotions citoyennes 2017 en images

Pour fêter l'arrivée de leur majorité, plus de 70 jeunes ont participé à la soirée des promotions citoyennes organisée par la Ville de Vernier le 9 février dernier.

C'est par un apéritif de bienvenue que le Maire, Pierre Ronget, a ouvert la partie officielle. Il a été rejoint par la Président du Conseil municipal, Martin Staub, qui est intervenu afin d'encourager les jeunes à s'engager dans la vie collective citoyenne et associative.

La partie officielle a été suivie d'un repas durant lequel le caricaturiste Marcel Laliberte s'est attelé à « croquer le portrait » des invités. Les festivités se sont poursuivies avec la présentation, par la Cie Resulto, de la création *Obsession* de la chorégraphe verniolane Melinda Perles. Le groupe de rap Overdyed est ensuite monté sur scène pour un final en musique.

Les jeunes sont repartis avec, nous l'espérons, de bons souvenirs de cette soirée détendue et conviviale!



Plus de photos sur www.vernier.ch/photos



vert'libéraux

ALLIANCE DU CENTRE

Des cyclistes sous stress

La route des Sellières et celle d'Aire subissent des modifications importantes. Elles sont réduites à une voie étroite par sens de circulation pour un long moment. Résultat, des véhicules pressés et beaucoup plus rapides juste derrière des cyclistes stressés. Ces derniers peuvent heureusement utiliser le trottoir de

la route des Sellières. Tel n'est pas le cas de la route d'Aire, bien qu'elle soit strictement dans son prolongement ! Nous sommes intervenus pour tenter de gommer cette ineptie. **Puissent nos autorités réagir avant la fin des travaux !**

Protection civile

La protection civile fait l'objet d'un projet de réorganisation majeure. Problème : il semble si secret que même notre Conseil administratif et l'Association des communes ne le connaissent pas. Place donc aux rumeurs et bruits aussi divers que variés. Ce n'est jamais bon signe et ne fait que crispier les nombreux acteurs. Forts de plus de

dix ans d'expérience au sein de l'état-major de notre Office, nous sommes convaincus que **la configuration et les risques de notre Commune nécessitent des structures efficaces et motivées**, dont les coûts ne sauraient toutefois reposer uniquement sur les finances communales.

Déprédations volontaires

Après la Carambole qui a vu la majeure partie de ses fenêtres cassées, ce fut au tour de la ludothèque du Lignon de subir des déprédations volontaires. Puissent notre police cantonale, nos policiers municipaux,

travailleurs hors mur et autres Correspondants de nuit unir leurs efforts pour que cesse ce vandalisme qui coûte aux contribuables de notre commune des milliers de francs. **Tout sentiment d'impunité doit être proscrit !**



RIE III : Bravo Vernier! Mais le combat continue !

Le Parti socialiste de Vernier se félicite des résultats de la votation sur RIE III du 12 février dernier, tant au niveau cantonal que fédéral. Et il est particulièrement fier du vote exprimé par les Verniolanes et les Verniolans sur ce sujet.

A Genève, cette réforme inique à destination des seuls actionnaires des grandes entreprises a été rejetée à hauteur de 52% des votant-e-s. Or, à Vernier, ce rejet s'est monté à 60,63%! Les Verniolanes et les Verniolans ont voté encore plus massivement contre RIE III que l'ensemble de la Suisse! C'est là une belle victoire pour le Parti socialiste, qui était le fer de lance de ce combat.

Vernier n'est pas dupe!

Ce score est particulièrement réjouissant dans la mesure où il montre l'attachement des habitant-e-s de Vernier à un service public fort, à une fiscalité juste et à des prestations de qualité au service de la population!

Accepter RIE III, c'était la promesse de voir notre commune passer à la caisse et être obligée de réduire drastiquement ses prestations: social, culture, aménagement, sport: aucun domaine de notre action communale n'aurait été épargné. Alors même que, nous le savons, les besoins sont là. Et le rôle premier des communes, c'est de pouvoir jouer cette carte de la proximité qui, à Vernier, fait notre fierté.

Le combat continue. Voulez-vous en être?

La lutte pour une fiscalité plus juste est loin d'être terminée. Certes, RIE III est une bataille gagnée, mais il ne faut pas relâcher notre attention, car de nouveaux projets ne tarderont pas à revenir sur la table. Et rien ne garantit aujourd'hui

qu'ils offriront les compensations nécessaires à une baisse de la fiscalité qu'on nous prédit comme inéluctable.

Il est donc toujours temps de s'engager à nos côtés pour mener ces nombreux combats et faire triompher nos idéaux socialistes de justice sociale, de solidarité et d'un Etat fort, qui garantisse à chacun-e les moyens de mener une vie digne.

A Vernier, ce combat nous le menons au quotidien, auprès de la population, pour laquelle notre groupe municipal et notre magistrat, Thierry Apothéloz, ne ménagent pas leurs efforts pour offrir aux Verniolanes et aux Verniolans des prestations de qualité!

Notre combat n'a de sens que s'il est partagé! Comme vous le savez, en 2018, auront lieu les élections cantonales. Toutes les forces seront nécessaires pour renverser la majorité actuelle – celle qui soutenait bec et ongles RIE III – au profit d'une gauche combative et à l'écoute de la population.

Nous serons nombreux/ses, à Vernier, à nous présenter pour recueillir les suffrages de la population et représenter au mieux les intérêts de Vernier au niveau du canton!

Si ce combat vous parle: rejoignez-nous!

Toutes les dernières actualités, notre programme 2015-2020, notre agenda et pour adhérer:

www.psvernier.ch et 

Parti socialiste de Vernier

p.a. Martin Staub, rte de Peney 27, 1214 Vernier – Email: staub.martin@gmail.com



Granit Metushi : un Vert plein de générosité !

Bonjour Granit,

Avec toi, nous entamons une série d'interviews pour mieux connaître les membres des Verts de Vernier.

Tu n'as que 25 ans, mais tu es déjà très actif. Infirmier et conseiller municipal, tu as malgré tout trouvé le temps de mener à bien un projet en lien avec le Kosovo, ton pays d'origine. Tu souhaitais nous en parler. Comment t'est venue l'idée de ce projet ?

L'été 2015, je suis parti en vacances au Kosovo dans le ville de Ferizaj et mon oncle était hospitalisé. C'est en lui rendant visite que je me suis rendu compte des importants besoins en matériel de cet hôpital.

Qu'as-tu décidé de faire ?

Je me suis mis en lien avec l'association humanitaire « Halil Jahiu » pour définir les besoins de l'hôpital et à mon retour, j'ai pris contact avec la clinique Joli-Mont où je travaille pour voir s'ils étaient d'accord de m'aider. Ils ont accepté de fournir du matériel. Pour que le projet puisse aboutir, il a fallu l'aide de plusieurs personnes au Kosovo pour s'occuper des démarches administratives, dont M. Elmi Raçica qui est parlementaire au Kosovo et Burim Karameta ministre de la santé de la commune concernée.

De combien de temps as-tu eu besoin pour faire aboutir ce projet ?

Il m'a fallu une année en tout. J'ai eu besoin de temps pour réunir le matériel. Il fallait des lits, des fauteuils roulants, des instruments stériles pour le bloc opératoire, un élévateur pour déplacer les patients sans mobilité et beaucoup d'autres choses.

Comment tout ce matériel qui est très volumineux a-t-il été acheminé au Kosovo ?

Quand tout a été réuni, j'ai offert le transport dans un camion qui fait régulièrement le trajet Genève-Kosovo. Après trois jours de trajets et avoir réalisé les démarches à la douane, nous avons pu offrir ce matériel le 20 septembre 2016.

Ça a été un petit événement. J'ai été interviewé par la chaîne de télévision locale ainsi que par un journaliste très connu au Kosovo, M. Abdullah Imeri. Cela m'a montré à quel point ce matériel était nécessaire et allait permettre de soigner les malades dans de meilleures conditions. Je remercie beaucoup la clinique Joli-Mont sans laquelle rien n'aurait été possible.

Ce projet me tenait vraiment à cœur et j'espère que j'aurai d'autres occasions d'apporter mon aide.



Granit Metushi en compagnie du député Elmi Raçica.



PLR

Les Libéraux - Radicaux Vernier

DE L'AMBITION
POUR VERNIER !

LE PLR-VERNIER SOUTIENT LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES ÉTABLIES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Les attraits de Vernier

La proximité de l'autoroute, de l'aéroport et des voies de chemin de fer ainsi qu'une bonne desserte en matière de transports publics font de Vernier un lieu idéal d'implantation d'entreprises. Les infrastructures actuelles et prévues prochainement permettront d'accueillir de nouvelles sociétés à forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois sur le territoire de notre Ville pas commune.

Le programme d'action

Le programme d'action mis en place par le Conseiller administratif en charge des relations économiques de Vernier, dans l'optique de mieux intégrer les entreprises à la vie communale, est salué et soutenu par le PLR-Vernier. Les contacts directs réguliers permettent de maintenir les échanges dynamiques, de favoriser les synergies et d'anticiper les besoins de part et d'autre.

Des partenariats entre la Ville de Vernier et les entreprises situées sur le territoire de la commune ont permis de réinsérer des personnes en recherche d'emploi. Des jeunes gens à la recherche d'un apprentissage ont également pu être engagés auprès de structures formatrices implantées à Vernier. Le vivier diversifié de ressources humaines à disposition des entreprises verniolanes a un effet positif sur le développement économique de la commune.

La création d'un espace de dialogue et d'échange entre les entrepreneurs et les autorités communales doit être soutenu et reconduit régulièrement. Ces rencontres permettent aux entreprises de présenter leurs activités, d'exposer les difficultés rencontrées dans des secteurs d'activités spécifiques et d'exprimer leurs besoins sans intermédiaire. Cet espace privilégié permet également aux participants d'accroître leur portefeuille clients, d'étendre leur réseau professionnel et ainsi de trouver des partenaires susceptibles de lancer de nouveaux projets.

Vernier demain

Lors de l'élaboration du plan directeur communal, le PLR-Vernier aura notamment pour ambition de favoriser l'implantation d'un parc scientifique et technologique. Il souhaite aussi développer les nouvelles initiatives, grâce à un incubateur d'entreprises sur le territoire de la commune, sur le modèle du Y-PARC – Swiss Technopole à Yverdon-les-Bains par exemple.

La dynamique économique est non seulement primordiale pour permettre le rayonnement de la commune, mais aussi pour lui permettre d'investir et de soutenir des projets non lucratifs variés.

Gian-Reto Agramunt
Secrétaire du PLR-Vernier

PLR Les Libéraux-Radicaux de Vernier.

Rejoignez notre groupe!

Tél. 079 598 58 62 – nicolas.y.aubert@plr-vernier.ch



PLR-Vernier

www.plr-vernier.ch

Plus de respect à tous bords !

L'ensemble des acteurs institutionnels de la mobilité genevoise ont lancé une campagne commune de sensibilisation à l'attention de tous leurs usagers de la route sous la signature « Circulons mieux ensemble! ».

Initiée à l'automne 2016 par le Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA), la campagne « GE RESPECTE » illustre, sur un ton décalé, différents types de situations concernant chaque mode de transport. Elle a pour but de sensibiliser les citoyens à un comportement respectueux dans les déplacements, tant individuels que collectifs.

Sa mécanique se décline selon une logique simple : interpeller, apaiser et encourager ! Les partenaires institutionnels incitent les Genevois à s'impliquer directement, en participant activement à rappeler aux indécents les règles du savoir circuler ensemble, toujours avec le sourire.

Ainsi, des paquets de post-it flanqués d'un « GE-SUISPASUNVELO » sont proposés aux cyclistes, qui peuvent les coller sur les fenêtres et pare-brise des véhicules stationnant improprement sur les pistes cyclables, et des autocollants à coller sur votre véhicule (format 15/3,5 cm) sont également disponibles.

En contribuant à accroître la sérénité, cette campagne veut, par voie indirecte, rendre le trafic plus fluide et limiter les frais liés aux dégradations.

La Ville de Vernier soutient cet effort de promotion et invite chaque Verniolane et Verniolan au respect, une valeur citoyenne essentielle que nous pouvons et devons tous partager !



INFO

Info-Service : tél. 022 546 76 00
info-service-deta@etat.ge.ch
www.facebook.com/gerespecte

« Circulons mieux ensemble » dans les transports en commun !

- Je parle à voix basse au téléphone et je m'abstiens d'imposer de longues conversations à mes voisins.
- Je communique calmement et courtoisement avec le personnel, même en cas de situation délicate.
- Je m'installe sans empiéter sur l'espace des autres usagers, en évitant d'étendre excessivement les jambes.

Merci de votre contribution au bon fonctionnement du réseau et à l'agrément des voyageurs par votre comportement positif !

LE VÉHICULE MOBILITY DES AVANCHETS CHANGE D'EMPLACEMENT

Nous vous informons que le véhicule Mobility des Avanchets, dont la place de parking se trouvait jusqu'au 24 février 2017 au bout de la rue François-Durafour, a été déplacé

dans le parking du centre commercial de Balaxert.

Cette décision de Mobility s'inscrit dans une logique de constante optimisation des emplacements.

Info

Service de l'urbanisme
 et du développement durable
 tél. 022 306 07 40
mobilite@vernier.ch

Vernier, hôte d'honneur de la Fête de la Tulipe à Morges

Chaque printemps la Ville de Morges accueille la Fête de la Tulipe, un rendez-vous très attendu des amoureux des fleurs, qui s'expose dans un cadre d'exception face aux Alpes! L'édition 2017 se tiendra du 1^{er} avril au 14 mai prochains.

Durant un mois et demi et sur une superficie de 30 000 m², plus de 130 000 tulipes, narcisses et jacinthes rivaliseront d'élégance pour illuminer le parc de l'Indépendance situé derrière le château de Morges. Vous pourrez découvrir plus de 250 variétés de tulipes appartenant à diverses espèces.

Cette année la Ville de Vernier sera hôte d'honneur de la manifestation. A cette occasion, un massif a été imaginé,

créé et planté par les apprentis du service des espaces verts. Ce parterre baptisé «Labyrinthe» est composé de 3700 plantes.

Venez découvrir cette création printanière originale où des tulipes simples, doubles, botaniques ou triomphes côtoient les jacinthes, les myosotis et les pensées!



© Ville de Morges



Notre apprenti Filipe en pleine plantation.

INFO

Fête de la Tulipe

Parc de l'Indépendance – Morges

Du 1^{er} avril au 14 mai 2017

Inauguration : jeudi 6 avril 2017 à 17h

Journée verniolane : samedi 29 avril de 10h à 17h

www.morges-tourisme.ch/fr/fete-de-la-tulipe

Stand d'information à Vernier

Centre commercial ArCenter : samedi 1^{er} avril dès 8h

Pour tout complément : service des espaces verts,
tél. 022 306 07 00 – sevv@vernier.ch

Travaux de mise en conformité et de sécurisation des tunnels

Pour répondre aux exigences et normes actuelles en matière de sécurité, l'Office fédéral des routes (OFROU) va procéder prochainement à la mise en conformité des tunnels de Vernier. Une séance d'information publique est organisée le jeudi 6 avril à 19h à l'aula des Ranches.

Les interventions porteront essentiellement sur la mise aux normes des systèmes de ventilation et le percement de nouvelles galeries transversales de sécurité :

- réduction de moitié de la distance entre les issues de secours ;
- remplacement des portes des issues de secours par des portes coulissantes ;
- remplacement des dispositifs électromécaniques et de la ventilation.

Les travaux débuteront en avril 2017 dans le tunnel de Vernier et se termineront en mars 2018 (300 nuits de travaux environ). Jusqu'en juin 2018, les engins et matériels nécessaires aux travaux seront entreposés au-dessus du tunnel de Confignon, sur une aire de 6000 m². Cette place a été retenue pour sa proximité immédiate avec le chantier et parce qu'elle est propriété de l'OFROU.

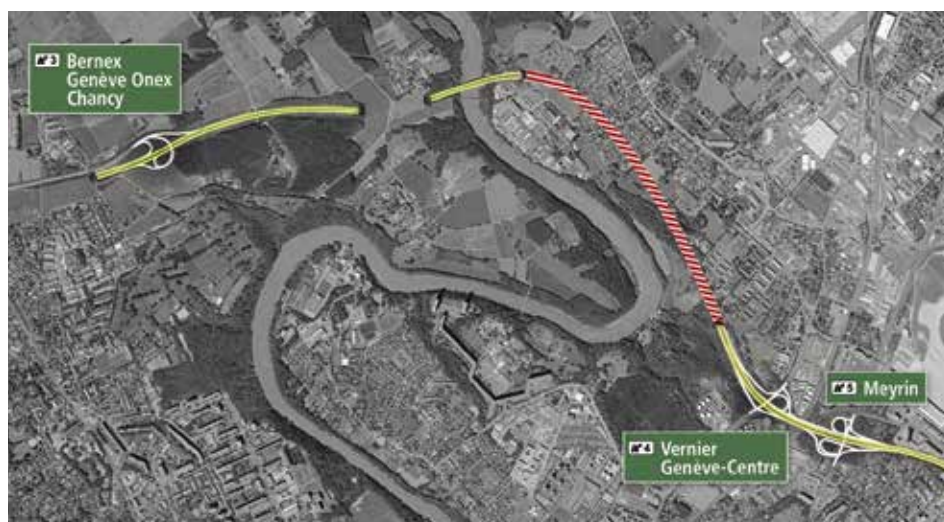
Le trafic sera assuré de nuit en bidirectionnel dans le tube non concerné par les travaux et sera rétabli normalement en journée. Afin de réduire au maximum les nuisances, les interventions se dérouleront essentiellement de nuit, 7j/7 : du dimanche à 21h au vendredi à 5h, du vendredi de 21h au samedi à 8h, et du samedi de 21h au dimanche à 10h.

Nuisances prévisibles | Les camions circuleront de la place d'installation du chantier vers la zone des travaux le soir aux environs de 20h30, et en sens inverse dès 4h30 du matin. Il n'y aura aucune circulation de camions sur les routes communales. A noter que la campagne de mesures de bruit menée par l'OFROU en juin 2015 a montré que le bruit engendré par le chantier sera inférieur à celui généré par le trafic routier à proximité des habitations les plus proches des tunnels.

Le percement des galeries piétonnes transversales ne devrait représenter, quant à lui, aucune nuisance pour les habitations situées à proximité immédiate des tunnels. On ne peut toutefois pas exclure que des bruits se propagent à travers les couches géologiques et puissent être ressentis par certaines personnes. Si tel devait être le cas, nous vous saurions gré de nous en informer immédiatement.

Pour répondre au mieux au besoin d'information de la population, une séance d'information suivie d'une verrée est organisée le jeudi 6 avril à 19h à Vernier à l'aula des Ranches.

Nous vous prions d'ores et déjà de nous excuser pour les éventuels désagréments dus aux travaux nécessaires à la sécurisation du tunnel de Vernier, et vous remercions de votre compréhension.



Séance d'information publique

Judi 6 avril à 19h

Aula de l'école des Ranches
Rue du Village 6, 1214 Vernier

Information

OFROU Filiale Estavayer-le-Lac
Olivier Floc'hic
Responsable Information
et Communication
Tél. 058 461 87 16
olivier.floc-hic@astra.admin.ch

Vernier dit stop aux incivilités!

Trop de déchets dans les rues, trop de tags sur les murs, trop de mégots par terre, la Ville de Vernier veut mettre fin à ces incivilités. Elle lance une campagne d'information qui débouchera sur la répression pour ceux qui ne respectent pas les règles de vie en commun.



Vernier compte encore trop de saletés dans ses rues. Une situation qui augmente le sentiment d'insécurité d'une partie de la population, comme l'a démontré le dernier Diagnostic local de sécurité (DSL) établi par la police genevoise en 2013. Selon ce rapport et depuis 2010, ces incivilités auraient fortement augmenté, dont les plus fréquentes sont les abandons d'objets et les saletés, de quelque 20%. Des comportements qui gênent énormément la population verniolane, selon le DSL : « Si la vente et/ou consommation de drogues est l'incivilité qui dérange le plus, elle est suivie immédiatement par les abandons d'objets et les violences verbales ou physiques. » Le Conseil administratif a décidé de lutter contre le trafic de drogue au travers du contrat local de sécurité et pour les incivilités, de lancer une grande campagne d'information avec également la mise en œuvre d'une politique répressive.

De mauvaises habitudes | Pour Thierry Apothéoz, Conseiller administratif en charge de la police municipale à Vernier, « un certain nombre d'habitudes ont été prises

et elles doivent être modifiées ». Il souhaite agir par le biais du « Règlement cantonal sur la propreté, la salubrité et la sécurité publiques » qui permet aux agents de police municipale (APM) d'amender le *littering*, (le jet de déchets sur le sol, n.d.l.r.). « Ce sont en grande partie ces incivilités, ces papiers qu'on laisse dans les rues, ces cigarettes qu'on jette par terre avant de monter dans le bus ou encore ces bouteilles qui jonchent les parcs, qui alimentent ce fameux sentiment d'insécurité que ressent la population », souligne Thierry Apothéoz. Avec Pierre Ronget, Maire en charge de l'environnement urbain, ils ont donc décidé de « taper du poing sur la table » et leur action va se dérouler en trois temps.

Un visuel « choc » | Dans un premier temps, de mars à avril, la Commune met sur pied une grande campagne d'information. Une communication qui se décline en quatre visuels qui seront développés sur plusieurs supports : affichage, flyers, web, y compris sur la page Facebook de Vernier. Le dispositif sera complété par des actions hors

murs afin de porter ce message dans la rue et d'aller à la rencontre de la population. Les flyers vont être distribués dans tous les services de l'administration qui disposent d'un guichet public ainsi que chez les partenaires communaux. Porteurs d'un slogan choc – Déchets : tolérance zéro – ils sont destinés à sensibiliser la population à la problématique et à les avertir d'une future répression. « Les gens doivent prendre conscience qu'un certain nombre de comportements sont inacceptables et ne seront plus possibles à l'avenir, reprend le Magistrat, comme laisser son chien faire sa crotte sans la ramasser, ou encore jeter sa cigarette n'importe où sur le sol. »

Attention, ça va taxer ! | Dans un deuxième temps, en mai et en juin, la Commune va réprimander les contrevenants. La police municipale amendera toute personne qu'elle surprendra en train de commettre une incivilité. Un papier par terre, une crotte de chien pas ramassée, une cigarette jetée, des encombrants laissés sur la chaussée, tous ces comportements peuvent entraîner une contravention ou une amende administrative, qui selon la loi, peut aller de CHF 100.– à plusieurs milliers de francs. « Je souhaite que l'on améliore la qualité de vie dans les quartiers et l'amélioration passe par la propreté et le respect de l'autre », indique Thierry Apothéloz. Le Magistrat rend hommage aux collaborateurs du centre d'entretien de Vernier qui « travaillent d'arrache-pied » et déplore que, malgré l'ajout d'une tournée de ramassage des déchets le samedi et la création des Unités Préaux Vernier qui travaillent le dimanche et le lundi, les rues et les lieux publics sont encore sales. « Nous ne voulons pas surprendre les gens, raison pour laquelle nous menons une campagne d'information dans un premier temps. » En septembre-octobre, l'accent sera mis à nouveau sur l'information, puis en novembre-décembre sur la répression.

Une meilleure utilisation des deniers publics | Ramasser les déchets a un coût pour la société. A ceux qui disent « qu'ils paient des impôts pour que des gens

**INCIVILITÉS?
ÇA VA TAXER!**

**Dès le 1.05.2017 toute incivilité
sera sanctionnée.**

**C'EST LE MOMENT
DE CHANGER!**

ramassent », le Conseiller administratif répond que l'argent public pourrait être mieux utilisé, pour construire des crèches ou des places de jeux, notamment. « Cet argument est intenable, intolérable et insupportable, martèle Thierry Apothéloz. Il y aura toujours assez de travail pour les collaborateurs de la voirie, avec quelque 850 corbeilles à ramasser, sans compter les futures poubelles de tri qui vont être installées! »

Points chauds et évaluation |

Au deuxième semestre 2017, cette campagne d'information et de répression va être évaluée. Un sondage sera lancé auprès de la population et fera l'objet d'une publication. Selon les résultats, la campagne sera adaptée. Pour procéder à cette évaluation la Municipalité, de concert avec le service des espaces verts, de la récupération et la police municipale, a cartographié l'ensemble des points sensibles de la commune. « Ce sont principalement les arrêts de bus, les rues principales servant de dépôts sauvages aux encombrants et de façon récurrente, l'espace pique-nique du Bois de la Grille », déplore Thierry Apothéloz qui se dit malgré tout confiant quant aux résultats de cette campagne. « Le message, à force d'être répété, va passer, estime-t-il. Une fois qu'on a lancé son papier ou sa cigarette par terre et qu'on prend une amende de CHF 60.–, on y réfléchit à deux fois avant de recommencer! »

Judith Monfrini/Commu'Comm

Info

Centre d'entretien
Tél. 022 306 07 00
cev@vernier.ch

**DÉCHETS
TOLÉRANCE 0**

Info chantier : avenue du Pailly, chemin de l'Etang

Dès le lundi 20 mars les arbres bordant l'avenue du Pailly, à la hauteur du chemin de l'Etang, feront l'objet de travaux d'élagage et d'abattage dit de sécurité. D'une durée de trois semaines, ce chantier a pour objectif la sécurisation du secteur.

Le long de l'avenue du Pailly au droit du chemin de l'Etang, certains arbres sont âgés, dépérissants et ont un bois cassant qui représente un risque de chute. De plus, certains arbres inclinés au-dessus de la route présentent un risque de chute sur la chaussée, ce qui pourrait causer des dommages ainsi que des accidents aux usagers utilisant le viaduc et l'avenue du Pailly.

Ces travaux permettront également d'améliorer la visibilité et la sécurité des piétons empruntant le passage pour piétons. D'autres mesures ont été prises pour améliorer la sécurité des piétons : le rafraîchissement du marquage et de la signalisation verticale, ainsi que la pose d'un panneau supplémentaire « Passage pour piétons ».

Les arbres à abattre et à élaguer ont été sélectionnés par la DGAN (Direction générale de l'agriculture et de la nature) et approuvés par la Ville de Vernier lors d'une visite sur place. Ces travaux ont été validés suite aux différentes procédures administratives (autorisation d'élagage et d'abattage).

Comment ? | L'abattage des arbres se fera sans aucune fermeture de route. Le trafic circulera normalement pendant toute la durée des travaux. Les cheminements piétonniers seront maintenus, moyennant quelques redirections en fonction des besoins du chantier.

Une signalisation sera mise en place pour la déviation selon les directives de la DGT (Direction générale des transports).

Bien que tout soit mis en œuvre pour limiter au maximum l'impact des travaux, des nuisances peuvent subsister. Le maître d'ouvrage présente à l'avance ses excuses aux riverains pour la gêne occasionnée et les remercie de leur compréhension.

Combien de temps ? | La durée d'intervention sera d'environ trois semaines, sous réserve de conditions météorologiques favorables. Le service du génie civil recommande aux usagers de circuler avec prudence et les remercie par avance de se conformer à la signalisation mise en place. Toutes les mesures sont prises afin de réduire autant que possible les désagréments occasionnés par ces travaux.

INFO

Services techniques
Tél. 022 306 07 50
techniques@vernier.ch



Médailles pour chien

Dès le 31 mars, tout chien doit être porteur de la médaille 2017 fixée au collier. Il est également recommandé d'y ajouter l'identité et le numéro de téléphone du propriétaire.

L'obtention de ces médailles est possible jusqu'au 31 mars 2017 au poste de la police municipale, av. Henri-Golay 26, 1219 Châtelaine, du lundi au vendredi de 9h à 17h.

La caisse de la trésorerie générale de l'Etat ne délivre plus la marque de contrôle officielle.

Nous vous rappelons que l'impôt n'est plus lié à la remise de la marque de contrôle officielle. En effet, le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) transmettra les données relatives aux détenteurs de chiens du canton à l'administration fiscale cantonale qui établira alors les bordereaux d'impôt et les notifiera directement par poste au mois de juin.

Les détenteurs de chiens sont priés de venir chercher la médaille dans les meilleurs délais et de ne pas attendre la réception du bordereau d'impôt.

Les détenteurs de chiens qui ne se seront pas acquittés de l'impôt seront passibles d'amende.

Documents requis pour l'obtention de la marque

- Présentation d'une pièce d'identité.
- Attestation d'assurance responsabilité civile valable.
- Carnet de vaccination (vacciné contre la rage depuis moins de deux ans).
- Attestation de l'identification du chien par la puce ou la tatouage (ANIS).
- Autorisation d'acquisition et détention pour les chiens potentiellement dangereux, tels que définis dans la loi sur les conditions d'élevage, d'éducation et de détention des chiens.

Prix de l'impôt:

1 ^{er} chien	CHF 50.–
2 ^e chien	CHF 70.–
3 ^e chien	CHF 100.–

Renseignement complémentaires :
Police municipale, tél. 022 306 06 55

RÉCUPÉRATION DES DÉCHETS

Les prochaines levées auront lieu :

ENCOMBRANTS ET FERRAILLE:
mardis 21 mars, 4 avril et 18 avril 2017

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au: Centre d'entretien de la Ville de Vernier, Via Monnet 3, 1214 Vernier, tél. 022 306 07 00.

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés :

PET	lundi et jeudi*
PAPIER	lundi, mercredi*, vendredi
VERRE	jeudi
COMPOST	mardi

*zones villas non desservies

BUVETTE ESTIVALE DU PARC DE BALEXERT

La Ville de Vernier recherche

une gérante ou un gérant

pour sa buvette estivale sans alcool du parc de Balexert.

Période d'exploitation : avril – septembre 2017.

Le cahier des charges est disponible sur www.vernier.ch/gerancebalexert

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le Centre d'entretien de Vernier, tél. 022 306 07 00.

Les offres devront être adressées à la Ville de Vernier, service des espaces verts, case postale 520, 1214 Vernier.

Des interprètes de marque à l'affiche des *Rencontres classiques*

En écho à la magnifique soirée offerte par l'Ensemble Paul Klee en mars, les prochaines *Rencontres classiques* vous proposent deux événements musicaux dont le programme innovant séduira un public novice comme avisé!

La première soirée présente un choix de trios pour clarinette, violoncelle et piano de Bruch, Rota, Connesson et Brahms interprétés par Patrick Messina, Fabrizio Chiovetta et Henri Demarquette.

Surnommé «la clarinette enchantée» par Yehudi Menuhin, Patrick Messina est supersoliste à l'Orchestre national de France et joue sous la direction des plus grands chefs, dont Riccardo Muti avec qui il a enregistré une version de référence du *Concerto* de Mozart.

Musicien engagé, défenseur de la musique de son temps, Henri Demarquette est sans conteste l'un des plus grands violoncellistes actuels. Esprit curieux, il multiplie les collaborations avec des artistes de tous horizons (il se produira à Vernier en duo avec l'accordéoniste Richard Galliano le samedi 10 juin prochain).

Ces deux musiciens exceptionnels rejoignent le talentueux pianiste Fabrizio Chiovetta, bien connu des mélomanes genevois, qui, outre son activité de soliste, est un partenaire de musique de chambre très demandé. Ils interpréteront quelques chefs-d'œuvre pour clarinette, violoncelle et piano, dont l'incontournable *Trio op. 114* de Brahms.



Patrick Messina, Fabrizio Chiovetta et Henri Demarquette.

© M. De Bollivier

INFO

Trios pour clarinette, violoncelle et piano

Bruch – Rota – Connesson – Brahms
 Patrick Messina (clarinette), Fabrizio Chiovetta (piano)
 et Henri Demarquette (violoncelle)

Judi 23 mars 2017 à 20h

Durée du concert : 1h30 sans entracte

Salle du Lignon, place du Lignon 16, 1219 Le Lignon

Bus 7, 9, 23 et 51 – arrêt Cité Lignon

Caisse et buvette une heure avant le début du spectacle,
 accès à la salle 10 min avant le début de la représentation.



Tarifs PT 30.– TR 20.– (AVS, AI, chômeurs, étudiants) TS 17.– (carte 20 ans/20 francs, carte gigogne)
 TE 10.– (enfants moins de 10 ans) cartes « 5 spectacles » habitants Vernier 50.– hors Vernier 75.–.

Achats de billets : www.vernier.ch/billetterie, stand Info Balaxert, service culturel Migros Genève (rue du Prince 7),
 Migros Nyon-La Combe, caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles).

Renseignements et commande des cartes « 5 spectacles » : service de la culture et de la communication, tél. 022 306 07 80 –
culturecom@vernier.ch – www.facebook.com/VilledVernier

Un Amour énigmatique, concert littéraire avec Lambert Wilson

Une invitation à découvrir la vie et l'œuvre de l'écrivain russe Ivan Tourgueniev au travers de son énigmatique amour pour la cantatrice française Pauline Viardot. Une Rencontre classique sous forme de concert littéraire avec Lambert Wilson, à ne manquer sous aucun prétexte!

Cette soirée consacre Pauline Viardot, Ivan Tourgueniev et leur exceptionnelle rencontre. Il fallait aujourd'hui celle de trois grands artistes pour nous la faire redécouvrir.

Dame Felicity Lott, Lambert Wilson et Jacqueline Bourguès-Maunoury ont réuni leur passion et leurs talents pour nous plonger au cœur du XIX^e siècle littéraire et musical.

Par l'intermédiaire de Tourgueniev, ce concert nous invite à retrouver Pauline Viardot. Aux lettres et aux écrits du grand écrivain russe se succèdent des mélodies de Pauline Viardot comme son magnifique *Lamento*, des mazurkas de Chopin qu'elle a adaptées pour la voix, les pièces préférées de Tourgueniev, des airs d'opéras créés pour elle, ainsi que des extraits d'œuvres qui lui sont dédiées, comme le cycle des *Liederkreis op. 24* de R. Schumann.



Dame Felicity Lott, Lambert Wilson et Jacqueline Bourguès-Maunoury.

Lott © Trevor Leighton / Wilson © Paul Prébois / Bourguès-Maunoury © J. E. Hay

INFO

Un amour énigmatique

De Pauline Viardot et Ivan Tourgueniev

Dame Felicity Lott, soprano, Jacqueline Bourguès-Maunoury, pianiste, et Lambert Wilson, comédien

Jeudi 6 avril 2017 à 20h

Durée du concert: 1h30 sans entracte

Salle du Lignon, place du Lignon 16, 1219 Le Lignon
Bus 7, 9, 23 et 51 – arrêt Cité Lignon

Caisse et buvette une heure avant le début du spectacle,
accès à la salle 10 min avant le début de la représentation.



LA PROCHAINE RENCONTRE CLASSIQUE

Samedi 10 juin - 20h

Contraste

Richard Galliano (accordéon) et Henri Demarquette (violoncelle)

Œuvres de Piazzolla, Bach, Galliano, Fauré, Cassado, Satie, ...

A découvrir en détail dans la prochaine édition de l'*ActuVernier*
ou sur www.vernier.ch/programmeculturel !

Vernier Jazz 2017 : Savoy Ballroom

Cette édition du Vernier Jazz vous convie à New York, aux côtés de deux bands, de magnifiques danseurs et de la splendide chanteuse Nicolle Rochelle. Accompagnés du célèbre orchestre Swiss Yerba Buena, revivez une soirée jazz des années 1930!

Le Vernier Jazz 2017 vous invite à faire un voyage dans le temps. A cette occasion, la Salle du Lignon se transforme... Vous serez projeté à Harlem en 1930 dans la fameuse Savoy Ballroom, 596 Lenox Avenue. Dans ce lieu, deux podiums situés à chaque extrémité où les deux orchestres en présence bataillaient pour gagner les honneurs lors des fameuses « Battle of the bands ». Le public, composé de milliers de danseurs, était seul juge pour adjuger la victoire. Pour cette édition du Vernier Jazz, nous avons tenté de recréer cette ambiance de l'époque avec deux bands, des danseurs de lindy hop*. Une chanteuse extraordinaire ainsi que des musiciens de réputation internationale complètent le tableau. Pas de bataille au programme du Vernier Jazz mais du plaisir et le bonheur de pouvoir recréer ces moments magiques. Bienvenue au Vernier Savoy Ballroom!



INFO

Savoy Ballroom

Swiss Yerba Buena

**Judi 30 mars, vendredi 31 mars
et samedi 1^{er} avril à 20h**

Durée: 2h15 avec entracte

Ouverture des portes à 18h30

Salle du Lignon

Place du Lignon 16, 1219 Le Lignon

Bus 7, 9, 23 et 51 – arrêt Cité Lignon

Repas servi à table de 18h30 à 20h

Soupe de légumes CHF 6.- / Assiette de fromages CHF 10.- /
Assiette de terrine, charcuterie et salade CHF 13.- / Bœuf bour-
guignon et polenta CHF 14.- / Tarte au citron meringuée CHF 4.- /
Mille-feuille CHF 4.- / Forêt noire CHF 4.- / Cafés et thés CHF 3.- /
Bar avec boissons minérales et choix de vins genevois.

Traiteur: Willy Heldner

* Le lindy hop s'est développé vers la fin des années 1920 dans les quartiers de Harlem. Ancêtre du rock'n'roll, cette danse principalement inspirée du charleston, du breakaway et du collegiate, est très riche et diversifiée dans ses mouvements. Elle se danse sur des rythmes swing et jazzy.



Tarifs PT 35.- TR 25.- (AVS, AI, chômeurs, étudiants) TS 17.- (carte 20 ans/20 francs, carte gigogne)
TE 10.- (enfants moins de 10 ans) cartes « 5 spectacles » habitants Vernier 50.- hors Vernier 75.-.

Achats de billets: www.vernier.ch/billetterie, stand Info Balaxert, service culturel Migros Genève (rue du Prince 7),
Migros Nyon-La Combe, caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles).

Renseignements et commande des cartes « 5 spectacles »: service de la culture et de la communication, tél. 022 306 07 80 –
culturecom@vernier.ch – www.facebook.com/VilledVernier



Nicolle Rochelle

David Lukacs

Matthias Seuffert

Noam Perakis

Ana Barros
et Jérôme Cadoret

Joyss

Gilles Guenat

LES ARTISTES

Nicolle Rochelle (Etats-Unis) | Née dans le New Jersey, Nicolle Rochelle s'est rapidement fait un nom grâce au chant, à la comédie et à la danse. Elle a eu pour partenaires Ringo Starr, James Earl Jones ou encore Liev Schreiber et est arrivée en France pour interpréter le rôle principal de Joséphine Baker dans la comédie musicale de Jérôme Savary, *A la Recherche de Joséphine*.

David Lukacs (Hollande) | David est né à Breda en Hollande. Son père, grand collectionneur de disques de jazz classique, lui transmet le virus tout petit déjà. Il étudie la clarinette au conservatoire de La Hague et joue également du saxophone. Il est actuellement membre titulaire du célèbre jazz band hollandais, *Le Dutch Swing College Band*.

Matthias Seuffert (Allemagne) | Né à Francfort, Matthias est considéré comme l'un des meilleurs musiciens de jazz classique actuels. Il étudie la clarinette au conservatoire de Francfort avant de s'expatrier en Angleterre pour travailler le saxophone au *Trinity College of Music* à Londres. Matthias est invité comme soliste dans les meilleurs orchestres du monde.

Noam Perakis (Suisse) – Maître de Cérémonie | Noam a suivi des formations au Conservatoire de Lausanne, à l'EJMA et fait partie de la prestigieuse *Compagnie Broadway*. Il prend la direction artistique de projets ambitieux comme *Chicago* en 2013 ou *Spamalot* en 2016 dont il assure la mise en scène. Coach vocal, il a travaillé plusieurs années pour l'émission phare de la RTS *Un air de famille*.

Ana Barros (Portugal) et Jérôme Cadoret (France) | Ana, médecin à Genève, a commencé à danser à l'âge de 3 ans. C'est en 2008 à Porto qu'elle découvre et se passionne pour le lindy hop avec, entre autre, Abeth Farag. Elle affine sa formation en parcourant l'Europe et participe à de nombreux stages de danse sociale. Jérôme découvre la danse à l'âge de 17 ans : rock'n'roll, danses de salon et salsa. Il a fait plusieurs workshops avec les meilleurs professeurs de la scène mondiale et participe à d'innombrables événements de danse sociale en Europe et aux Etats-Unis.

Joyss (France) | Jean-Charles, alias Joyss, est un artiste pluridisciplinaire, passionné de théâtre et de danse.

Il termine premier à l'International Lindy Hop Championship 2015 de Washington, dans la division Solo Charleston. Joyss est très souvent comparé aux artistes de l'âge d'or du swing qui chantaient, dansaient et jouaient la comédie tout en survolant les différents registres et styles du swing.

Gilles Guenat (Suisse) – Le barman | En 2004, Gilles est sacré champion suisse élite de claquettes et rejoint la Martin's Tap Dance Company. Il ajoute à son palmarès deux titres consécutifs de champion du monde élite et participe à *Incredibles Talents* sur M6 et *Le plus Grand Cabaret du Monde* de Patrick Sébastien en 2007. Passionné de scène, Gilles poursuit actuellement sa formation de comédien et de danseur à Paris.

GenevaSwing | Geneva Swing naît de l'envie de Jérôme Cadoret de créer une communauté de danseurs de lindy hop à Genève, ville où les occasions de danser sont quasi inexistantes. En juillet 2011, il organise un premier cours d'initiation dans le cadre des activités culturelles de l'Université de Genève, initiation qui le mènera à la mise sur pied d'un cours de danse sociale hebdomadaire.

WORKSHOP DE LINDY HOP ET « VINTAGE SOLO JAZZ » AVEC LE GENEVASWING

Une initiation pour ceux qui n'ont encore jamais dansé ! Et une occasion pour les danseurs de travailler sur des thèmes spécifiques avec des professeurs renommés de la scène swing : Initiation vintage solo jazz, Initiation lindy hop, vintage solo jazz niveau 1 et 2, aeriels.

Avec la participation de Joyss (Paris), Solenn et Vincent (Grenoble) et Ana et Jérôme (Genève).
Gratuit, sur inscription.

Samedi 1^{er} avril 2017 de 10h à 17h30

- **Centre sportif du Lignon**
Place du Lignon 16, 1219 Le Lignon
- **Ecole du Lignon III, salle de rythmique II**
Avenue du Lignon 20, 1219 Le Lignon

Inscriptions sur genevaswing.ch/savoy2017-workshop
Plus d'information sur www.genevaswing.ch

L'Autre

Florian Zeller nous livre ses tribulations amoureuses dans la pièce *L'Autre*, samedi 8 avril à 20h à la Salle du Lignon.

Après cinq ans de vie commune, Elle et Lui ne se reconnaissent plus. Eux qui croyaient pouvoir vivre ensemble, heureux à jamais, grâce aux règles qu'ils s'étaient fixées, les voilà rattrapés par le « conte moderne » de l'amour : ennui, silence, jalousie et infidélité rythment désormais le quotidien de leur couple. Chacun se retrouve alors face à sa solitude et face à cet Autre qui les accompagne, mais pour les mener où ?

Lorsqu'on évoque les écrits de Florian Zeller, on pense à Françoise Sagan, à Marivaux ou encore à Jules Renard. *L'Autre*, créée en 2004, est une des premières pièces de l'écrivain, qui a ensuite enchaîné les succès avec *Le Manège*, *Si tu mourais* et *Elle t'attend*.

INFO

L'Autre – Théâtre

Florian Zeller

Mise en scène: Thibault Ameline

Avec Jeffrey Bourdenet, Carolina Jurczak

et Christophe D'Espoti

en alternance avec Benjamin Jungers

Coproduction JMP Production

et Théâtre de Poche – Montparnasse

Samedi 8 avril 2017 à 20h

Durée: 1h10 sans entracte

Salle du Lignon

Place du Lignon 16, 1219 Le Lignon

Bus 7, 9, 23 et 51 – arrêt Cité Lignon

Ouverture des portes à 19h

Buvette une heure avant et une heure après le spectacle.

Accès à la salle 10 min avant le début de la représentation.



© Pascal Cely



Tarifs PT 30.– TR 20.– (AVS, AI, chômeurs, étudiants) TS 17.– (carte 20 ans/20 francs, carte gigogne)

TE 10.– (enfants moins de 10 ans) cartes « 5 spectacles » habitants Vernier 50.– hors Vernier 75.–.

Achats de billets: www.vernier.ch/billetterie, stand Info Balaxert, service culturel Migros Genève (rue du Prince 7), Migros Nyon-La Combe, caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles).

Renseignements et commande des cartes « 5 spectacles »: service de la culture et de la communication, tél. 022 306 07 80 – culturecom@vernier.ch – www.facebook.com/VilledVernier

Bérengère Krief

La pétillante Bérengère Krief nous offre un one-woman-show pêchu dans lequel nombre de trentenaires se reconnaîtront, et d'autres également ! Une présence et un sens de la scène remarquables à découvrir vendredi 21 avril à Vernier.

Bérengère parle de tout avec une grande liberté et tout le monde s'y retrouve. Elle pose son regard malicieux et acide sur la société et nos petits travers. Ses sujets de prédilection vous rappelleront forcément votre vécu, les situations qu'elle s'amuse à nous décrire vous procureront, à coup sûr, une complicité immédiate avec elle. Elle est, à la fois, notre petite sœur, notre meilleure amie, notre *girlfriend*. Ses personnages sont tous plus vrais et drôles les uns que les autres.

Ancrée dans une modernité, Bérengère renouvelle un humour féminin qui plaît aussi aux hommes. Son charme, son écriture, son énergie, son audace vont vous faire chavirer. Laissez-vous emporter par la tornade Bérengère !

INFO

Bérengère Krief

Première partie : Marine Baousson

Production Jean-Marc Dumontet

jmdprod.com/berengere-krief

Vendredi 21 avril 2017 à 20h

Durée: 1h40 sans entracte

Salle du Lignon

Place du Lignon 16, 1219 Le Lignon

Bus 7, 9, 23 et 51 – arrêt Cité Lignon

Ouverture des portes à 19h

Buvette une heure avant et une heure après le spectacle.

Accès à la salle 10 min avant le début de la représentation.



© Julien Weber



Tarifs PT 30.– TR 20.– (AVS, AI, chômeurs, étudiants) TS 17.– (carte 20 ans/20 francs, carte gigogne)

TE 10.– (enfants moins de 10 ans) cartes « 5 spectacles » habitants Vernier 50.– hors Vernier 75.–.

Achats de billets : www.vernier.ch/billetterie, stand Info Balaxert, service culturel Migros Genève (rue du Prince 7), Migros Nyon-La Combe, caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles).

Renseignements et commande des cartes « 5 spectacles » : service de la culture et de la communication, tél. 022 306 07 80 – culturecom@vernier.ch – www.facebook.com/VilledVernier



Rencontre autour du film *L'éveil de la permaculture*

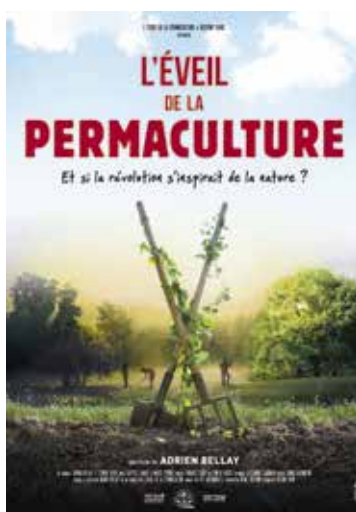
Vous avez été séduit par « Demain » ? Le Contrat de Quartier de Châtelaîne-Balexert vous invite à découvrir *L'éveil de la permaculture*, un film d'Adrien Bellay, mettant en lumière cette méthode alternative de production agricole durable s'inspirant de l'écologie naturelle.

Quelle belle opportunité que de pouvoir visualiser *L'éveil de la permaculture* en avant-première à Vernier ! Ce film est comme un prolongement de *Demain* qui nous a donné un coup de fouet, un espoir immense, montrant que partout dans le monde des solutions rationnelles existent pour faire face aux changements climatiques qui mettent en péril l'espèce humaine, offrant aussi des modifications sociales souhaitables. Vous êtes vivement invités à cette projection samedi 18 mars à l'école de Châtelaîne dès 18h30 !

L'éveil de la permaculture montre un mouvement de personnes qui s'impliquent fortement par l'action à atteindre les objectifs fixés. Les vraies solutions sont celles qui viennent du peuple, dans ce vaste mouvement qui se veut apolitique et non violent. C'est une généralisation progressive et efficace des changements d'attitudes, principalement dans nos modes de consommation, nos relations humaines, la gestion énergétique et par l'adoption d'une forme de sobriété heureuse.

C'est dans le même esprit que nous nous engageons avec les Contrats de Quartier, mis en place par la Ville de Vernier depuis plus de dix ans. Ils nous aident à nous réapproprier nos lieux de vie d'une manière facilitée et essentielle pour (re)créer le lien social.

La permaculture n'est pas seulement un mode d'agriculture spécifique. Elle est aussi un système complet de société repensé qui s'inspire des capacités résilientes de la nature. L'humain est replacé au centre de la nature, il en fait partie et ne cherche plus à la dominer. Les techniques employées sont tantôt ancestrales, tantôt très modernes. Le choix des meilleures pratiques est fait en fonction des nécessités écologiques urgentes du moment. Ce « laisser-faire » à la nature lui permet de profiter pleinement d'une abondance de nourriture et de bienfaits qu'elle est capable de produire, mieux que quiconque. C'est un chemin vers une nouvelle forme d'autonomie et de sécurité alimentaire pour que nous



puissions profiter d'un bassin de vie durable, équitable, partagé et solidaire.

Le film vulgarise ces notions complexes par des exemples de terrain qui clarifient tous les préceptes. Il vous deviendra très clair que tout le monde peut être acteur du monde de demain et que cela peut se faire dans une ambiance festive et contre toute forme de pessimisme ou de fatalisme. Venez nombreux découvrir ce magnifique film, très émouvant !

La projection sera suivie d'explications d'intervenants locaux. Ces derniers expliqueront ce qu'ils font en s'inspirant des pratiques de la permaculture. Ils vous expliqueront, aussi, comment les rejoindre ou comment commencer quelque chose de neuf. Puis nous aurons la chance de profiter d'une collation réalisée en commun avec les intervenants et les ateliers d'Âme Nature. Ce moment convivial vous permettra d'entrer en contact avec eux et de poser vos questions.

Pour le Collectif Brin de Paille Grand Genève,
Marc

INFO

L'éveil de la permaculture
projection publique gratuite

Samedi 18 mars 2017

Ouverture des portes dès 18h30, projection à 19h

Ecole de Châtelaîne, avenue de Châtelaîne 84,
1219 Châtelaîne

La projection sera suivie d'une présentation de divers collectifs en lien avec la permaculture et d'une collation bio. Le nombre de places étant limité, nous vous invitons à réserver vos places sur internet :

www.weezevent.com/l-eveil-de-la-permaculture
ou par téléphone au 076 376 17 42.



Nouveau thé dansant de Châtelaine

Depuis le mois de juin de l'année dernière, l'association « La Joie » et un petit groupe de bénévoles proposent aux habitants de Châtelaine et des alentours de venir se divertir à l'occasion d'un thé dansant dans la bâtisse, magnifiquement rénovée, de la Ferme Golay.

Les premières manifestations, placées sous le signe de la musique et de la convivialité, ont rencontré un beau succès et ce sont de nombreux amateurs de danse de tous les styles qui participent avec plaisir à ces rencontres musicales, ouvertes à tous, qui se déroulent une fois tous les deux mois.

En plus de l'animation musicale, assurée par des musiciens reconnus, nous proposons de petits en-cas salés et sucrés ainsi que des boissons à prix modique.

Pour combler le public présent et rendre cet événement encore plus convivial, notre groupe d'organisation a besoin de forces vives afin de nous aider pour la mise en place de la salle, le service ainsi que pour le rangement en fin d'après-midi.

Alors si vous êtes prêts à nous donner un coup de main trois ou quatre fois par an pour que cette animation de quartier se poursuive, n'hésitez pas à me contacter et je me ferai un plaisir de vous accueillir au sein de l'équipe de bénévoles.

Venez partager un moment avec nous !

Noelle Yengo Ntongo



INFO

Prochains thés dansants de Châtelaine

Dimanche 19 mars et samedi 27 mai 2017
De 14h à 18h à la Ferme Golay

Avenue Edmond-Vaucher 5, 1219 Châtelaine

Pour plus d'informations ou pour intégrer l'équipe de bénévoles: tél. 077 914 70 60.

A LA MACAV

Du 14 mars au 1^{er} avril 2017
Evelyne Camoglu, « Couleurs de l'Inde »,
huiles et aquarelles

Rue du Village 52, 1214 Vernier

Ouverture du mardi au vendredi de 14h30 à 17h30.
Le samedi de 10h à 16h. Fermé le dimanche, le lundi
et durant les vacances scolaires.

Renseignements: tél. 079 401 01 90.

CONCERTS AU LIGNON

Dimanche 26 mars 2017 à 18h
Quatuor Siron formé de Katia Oppliger Siron (piano),
François Siron (violon), Zoltan Kacsóh (alto), François
Rauss (violoncelle).

Œuvres de: Bach, Beethoven et Brahms
Temple du Lignon – Place du Lignon 34
(derrière le centre commercial)

L'entrée aux « Concerts au Lignon » est libre.
Une collecte à la sortie est organisée pour couvrir
une partie des frais et des cachets des musiciens.

Que la montagne est belle... dans vos bibliothèques



Jean Troillet: une vie à 8000 mètres, de Charlie Buffet et Pierre-Dominique Chardonens

Ce livre dresse le portrait de cette légende de l'alpinisme suisse. Jean Troillet a conquis dix des quatorze sommets de plus de 8000 mètres de la planète. En compagnie d'Erhard Loretan, il gravit l'Everest en 1986, établissant le record de vitesse, quarante-trois heures aller-retour. Il est également un marin chevronné et passionné par l'aventure et par l'exploration de terres inhospitalières.



Sur les toits d'Innsbruck, de Valère Staraselski (roman)

Katerine Wolf, randonneuse passionnée par le Tyrol et née en Allemagne de l'Est l'année de la chute du mur de Berlin, ne connaît qu'un paradis sur terre : les Alpes autrichiennes. Sur les monts surplombant la ville d'Innsbruck, elle fait la rencontre de Louis Chastanier, un randonneur français anticonformiste. Suite à leurs discussions sur la brutalité d'un monde promis à des catastrophes économiques, sociales, écologiques, tous deux perçoivent davantage la nature comme un refuge splendide. Porté par la description des magnifiques paysages alpins autrichiens, ce roman-refuge est un hymne à la beauté de la nature.



Les Alpes vues du ciel (DVD)

Ce DVD vous invite à un voyage unique, de la Slovénie à la France ! Partez en vol au-dessus de six pays alpins (Slovénie, Autriche, Allemagne, Italie, Suisse et France). Des prises de vues aériennes sublimes et spectaculaires vous attendent, mais surtout des rencontres émouvantes avec ceux qui y vivent et y travaillent. Sportifs, hôteliers, agriculteurs, pisteurs : toute une nouvelle génération de passionnés prêts à tout pour préserver ce petit coin de paradis !



Le Garçon sauvage: le carnet de montagne, de Paolo Cognetti

Paolo Cognetti, 30 ans, étouffe dans sa vie milanaise et ne parvient plus à écrire. Il quitte la ville pour parcourir les sommets du val d'Aoste, et tente l'expérience de la solitude. L'occasion pour lui de se lancer des défis de tous ordres, de plonger au cœur de la vie sauvage et renouer avec l'inspiration. Marchant sur les pas de ses maîtres, il apprendra à fendre du bois, à allumer un feu en plein orage, à cultiver un jardin à moitié sauvage, à cuisiner les herbes de montagne... mais aussi à se perdre et à affronter ses peurs.



Giovanni Segantini: magie de la lumière (DVD)

Giovanni Segantini (1858-1899) était à la fois peintre, anarchiste, marginal et apatride. Il créa, la plupart du temps en plein air, des œuvres monumentales représentant la nature idéalisée des paysages de haute montagne. Tout au long de sa vie, il n'a cessé de grimper toujours plus haut à la recherche de la lumière, il est mort à 41 ans dans un refuge alpin de l'Engadine, à 2700 m d'altitude. Le film, dont les textes sont lus par Jean-Luc Bideau, laisse entrevoir son enfance et sa jeunesse difficiles, nous fait participer aux mouvements intérieurs et aux crises d'inspiration de sa peinture. Segantini fut au courant symboliste italien le pendant de ce que fut pour la Suisse **Ferdinand Hodler**, un autre amoureux des montagnes.

La montagne pour les enfants



Copain des montagnes: le guide des petits montagnards, de F. Lisak

Un documentaire très utile, dans lequel on apprend beaucoup de choses sur la montagne, sur sa faune et sa flore, et sur ses habitants. Et il y a même des activités pour se repérer sur une carte et pour organiser des courses de ski!

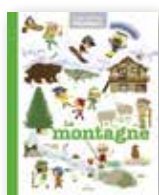
Dès 9 ans



A la montagne! de C. Masteau, collection « Moi je lis tout seul »

Oscar et Salomé partent en classe de neige à la montagne avec Marie, leur maîtresse. Au programme, cours de ski, descentes en luge et bonshommes de neige.

Pour démarrer l'apprentissage de la lecture tout en douceur, dès 6 ans.



La montagne, de D. Huguet

Un imagier sur le thème de la montagne pour découvrir ses aspects physiques et géographiques, sa faune et sa flore, et les activités et les sports qui s'y pratiquent.

Dès 3 ans



A la montagne, de G. Zullo et Albertine

Sur un télésiège, en terrasse, à la patinoire, avec des skis aux pieds ou des patins à glace, les fesses sur une luge ou dans la neige, la vie à la montagne c'est l'aventure! Un album tout carton drôle et coloré qui aiguise le sens de l'observation!

Dès 3 ans



P'tit loup fait du ski, de O. Lallemand et E. Thuillier

P'tit Loup est impatient: cet hiver, il part à la montagne pour la première fois avec sa famille. Pas de doute: entre le ski, la luge et les bonshommes de neige, il ne risque pas de s'ennuyer!

Dès 2 ans

VOS BIBLIOTHÈQUES DE VERNIER

Bibliothèque des Avanchets
Rue du Grand-Bay 21
Tél. 022 306 07 96
bibava@vernier.ch

Bibliothèque de Châtelaine
Av. de Châtelaine 81
Tél. 022 306 07 97
bibcha@vernier.ch

Bibliothèque de Vernier
Rue du Village 57
Tél. 022 306 07 98
bibver@vernier.ch

C'est quoi l'Avenir ?

Il n'y a pas longtemps, on me faisait remarquer que j'avais choisi un bien curieux nom pour ma société d'accordéon...

En fait, cette société de musique a été formée dans les années 1930.

A cette époque, chaque village voulait avoir SA fanfare, SA chorale... Alors, tout naturellement, des sociétés d'accordéonistes ont vu le jour, reprenant le modèle des fanfares de village: on portait l'uniforme, on défilait en jouant des marches, on avait un drapeau et donc un porte-drapeau qui se tenait fièrement sur le côté de l'orchestre et on y apprenait l'accordéon « à la dure », en groupe et en se faisant taper sur les doigts!

Sur la commune de Vernier, deux sociétés d'accordéon ont été créées vers 1934: le Progrès et l'Avenir.

Très vite, les musiciens de ces deux orchestres ont commencé une véritable guerre des nerfs: chaque société jouait mieux que l'autre, chacune voulait avoir la meilleure place dans les cortèges officiels, on allait même jusqu'à faire la sortie des répétitions pour essayer de piquer les musiciens de l'autre groupe en leur faisant miroiter un meilleur niveau, un meilleur chef d'orchestre, une meilleure ambiance.

Puis est arrivée la Seconde Guerre mondiale. Les sociétés ont été pour la plupart dissoutes.

Après la guerre, la vie « normale » a repris. Les musiciens du Progrès et de l'Avenir se sont réunis pour comparer le matériel qui leur restait: quelques accordéons dans les deux sociétés, les lutrins du Progrès... et le drapeau de l'Avenir! C'est ce dernier qui a fait que l'on a uni musiciens et matériel sous un seul nom: « l'Avenir ».

Bien des années plus tard, en 1974, une école de musique de l'Avenir a été officiellement fondée.

Actuellement, elle compte quatre professeurs diplômés, plus de 30 élèves, deux orchestres, et donne régulièrement des concerts, dont le prochain aura lieu le samedi 29 avril 2017.

Meilleures salutations!

Sylvie Bossi
Présidente de l'Avenir de Châtelaine



LE ZOO

Samedi 29 avril 2017 à 19h

Ouverture des portes: 18h
Salle des Fêtes Avanchet-Salève
Direction: Daniel Cloux
Entrée payante, tarif libre,
petite restauration, buvette

COURS D'ACCORDÉON

Pour tout âge dès 5 ans jusqu'à 99 ans!

Lieu des cours: Vernier, Châtelaine, Satigny
Inscription toute l'année
Possibilité de louer un instrument
Renseignement, inscription:
president@accordeon-avenir.ch
Tél. 022 782 05 89 (répondeur)

Un mois de cours gratuit pour débutant

Nicolas Comi, un jeune et prodigieux pianiste

Nicolas Comi est passionné de piano depuis ses toutes jeunes années. En automne dernier, ce Verniolan de 12 ans enregistrait *Piano magique*, un premier album solo de 18 titres dont plusieurs de ses propres compositions. Portrait d'un *maestro* en herbe qui sera en concert à la Salle du Lignon mercredi 22 mars prochain.

C'est à Châtelaine que Nicolas Comi grandit aux côtés de ses deux sœurs. Sa rencontre avec le piano a lieu tout petit lorsque sa mère lui offre un jouet musical, il n'a alors que 4 ans et pianote sans cesse... Conscients de son intérêt pour l'instrument, ses parents troquent très rapidement le jouet contre un piano électrique et des cours à domicile. C'est ainsi que depuis 8 ans Nicolas consacre deux heures par jour à promener ses dix doigts sur son clavier, sans contrainte, simplement par plaisir!



Option musique classique | Vers 8 ans, Nicolas décide de s'orienter vers le classique et entame un cursus au Conservatoire de musique avec le professeur et pianiste Thomas Delclaud. Aujourd'hui élève à «Musimax», la filière d'encouragement de jeunes talents créée en partenariat avec la Haute Ecole de musique de Genève, Nicolas suit un enseignement de cours instrumentaux individuels et collectifs soutenus, complétés par divers projets musicaux. Cette formule d'enseignement exige une grande motivation et un investissement constant, mais elle permet à Nicolas de poursuivre en parallèle son cursus scolaire. Il partage ainsi avec enthousiasme son temps entre musique et scolarité.

Sur scène | Depuis quelques années Nicolas enchaîne les concerts et n'est intimidé ni par le public, ni par les plateaux de télévision! En 2015, il obtient un brillant 2^e prix au Concours suisse de musique pour la jeunesse (CSMJ), une compétition destinée aux musiciens en herbe âgés de 8 à 11 ans. En 2016, il est lauréat sur M6, puis W9, de la production *Les super Kids* et participe aux *Coups de Cœur* d'Alain Morisod. Cette année, Nicolas se réjouit d'avoir été sélectionné pour le concours *Junior Académie* organisé par la RTS et il participera en juillet au Festival de Château-d'Œx.

A Vernier | Plus prochainement, c'est le mercredi 22 mars à la Salle du Lignon que vous êtes conviés pour un récital qui proposera des œuvres de Mozart, Scarlatti, Fauré ou encore Chopin. Un programme soigneusement choisi qui vous permettra de découvrir des interprétations de son premier album enregistré en solo, *Piano magique*, dont quelques-unes de ses propres compositions!

En grand perfectionniste, Nicolas tient à offrir à son public le meilleur de lui-même, au travers de programmes qu'il souhaite toujours originaux et qu'il aime partager.

INFO

Nicolas Comi

Récital «*Piano magique*»

Mercredi 22 mars 2017 à 19h

Ouverture des portes à 18h

Salle du Lignon

Place du Lignon 16, 1219 Le Lignon

Bus 7, 9, 23 et 51 – arrêt Cité Lignon

Tarifs PT 30.– | TR 20.– (AVS, AI, chômeurs, étudiants)

TS 17.– (carte 20 ans/20 francs, carte gigogne)

TE 10.– (enfants moins de 10 ans).

Achat des billets à l'entrée de la Salle du Lignon.

Places limitées, pas de réservation.

Concert organisé par SwissGlobeMédia SA, avec le soutien de la Ville de Vernier.

CAFÉ RENCONTRE AVEC CLAUDE MARTHALER

A l'occasion de la sortie de son nouveau livre *Zen ou l'art de pédaler*, venez rencontrer Claude Marthaler et son vélo !

Samedi 8 avril 2017 à 10h

Bibliothèque de Vernier
Rue du Village 57
1214 Vernier

Il a passé plus de quinze ans de sa vie à voyager à vélo. C'est avec le cœur que Claude Marthaler explore et raconte le monde.

Entrée CHF 5.- (café + croissant inclus).
Sur inscription au tél. 022 306 07 98,
par email à bibver@vernier.ch
ou directement à la bibliothèque.



Photo © Claude Marthaler

GRANDE SOIRÉE DU PRINTEMPS



L'Association des intérêts d'Aire-Le-Lignon vous convie à sa grande soirée de printemps aux rythmes de salsa avec le groupe Cuto Olaya.

Samedi 1^{er} avril 2017 dès 18h30

Salle des fêtes d'Aire
Chemin Grandchamp 11
1219 Aire

Bons repas: CHF 30.-

Apéritif, entrée, jambon à la broche, gratin de pommes de terre et dessert (hors boisson).
En vente à la boulangerie du Lignon jusqu'au 25 mars ou sur commande à comite@aiali.ch

Entrée: CHF 5.- (sans repas).

Association des intérêts d'Aire-Le-Lignon - www.aiali.ch



3^e ÉDITION DE LA CHASSE AUX ŒUFS !

La Chasse aux Œufs aura lieu
Samedi 8 avril 2017 dès 14h
au « Quart'île », Maison de quartier de Vernier-Village,
ch. Mouille-Galand 21 – 1214 Vernier.

A vos paniers!

Nombre de places limité, inscriptions :
oeufvernier@gmail.com, tél. 077 400 34 78



LOTO

Samedi 8 avril 2017 de 14h à 22h

Salle des fêtes d'Avanchet-Salève

Nombreux lots, petite restauration.
CHF 5.- les 2 cartons.



AUX MEMBRES DE LA LUDOTHÈQUE DE CHÂTELAINÉ

Nous sommes heureux de vous convoquer à l'assemblée générale de la ludothèque qui aura lieu

Mercredi 22 mars 2017 à 19h

Ludothèque de Châtelainé
Avenue de Châtelainé 83
1219 Châtelainé

Le comité de la Ludothèque de Châtelainé souhaite vous voir nombreux à cette assemblée qui sera suivie du traditionnel verre de l'amitié.

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale 2016
2. Rapport d'activités
3. Présentation des comptes
4. Rapport des vérificateurs de comptes
5. Election du comité
6. Divers



UN TERRAIN DE PÉTANQUE AUX AVANCHETS ? RECHERCHE DE PERSONNES INTÉRESSÉES

Des résidents de l'IEPA (immeubles avec encadrement pour personnes âgées) des Avanchets ont émis une demande afin de pouvoir jouer à la pétanque à proximité de leur domicile.

Un projet de terrain de pétanque est actuellement en cours d'étude et des propositions sont envisagées. Cependant, pour que ce projet puisse se réaliser, le Contrat de Quartier est à la recherche de quelques personnes disponibles pour s'engager dans le suivi de ce projet.

Les personnes qui souhaitent s'investir dans ce projet ou qui sont intéressées par la pratique de la pétanque aux Avanchets sont cordialement invitées à participer à une :

Séance d'information

Jeudi 23 mars 2017 à 18h30

Centre de Quartier des Avanchets
Centre commercial, rue Grand-Bay 21

Pour davantage d'informations contactez le Contrat de Quartier des Avanchets, tél. 077 474 68 04.

Nous nous nous réjouissons de partager cette aventure avec vous!

Le groupe de projets du Contrat de Quartier
des Avanchets



LA BOUTIK

Des boules de bowling au lecteur DVD en passant par une théière Barbapapa... voici un petit échantillon des trésors que vous trouverez à la Boutik!

N'hésitez pas à vous y arrêter pour boire une tasse de thé et troquer un objet! Car si vous trouvez quelque chose dont vous avez besoin, il est certain que vous pourrez nous apporter quelque chose dont vous n'avez plus besoin.

A la Boutik, il n'est point question d'argent mais juste question d'échange...

Ouverte le vendredi de 9h à 11h et sur demande les autres jours.

Nous sommes à la recherche de bénévoles afin d'élargir nos horaires d'ouverture.

Contactez-nous : laboutik1214@gmail.com – Tél. 077 400 34 78.

Retrouvez-nous aussi sur Facebook.

Nancy et Nathalie



BOUTIQUE 2000 « DU DÉJÀ PORTÉ » LE LIGNON

Boutique
2000



La grisaille de l'hiver est bientôt oubliée, le printemps est devant notre porte. Les nouveautés printemps-été arrivent !

La boutique 2000 vous propose un choix de vêtements, à bas prix, pour dames et enfants, du bébé à l'adolescent, des vêtements de grossesse, des sacs à main et des bijoux.

Avec le printemps et bientôt les beaux jours de l'été, il est temps de revoir sa garde-robe et libérer vos armoires de vos habits devenus superflus.

Nous recherchons toujours un ou deux bénévoles pour une demi-journée par semaine.

Boutique 2000 du Lignon :

Rez inférieur, derrière l'église catholique du Lignon.

Parking au centre commercial.

Bus 7, 23, 9, 51 – arrêt Cité du Lignon.

Ouverture tous les lundis de 14h à 18h (réception et vente), tous les jeudis de 14h à 17h (vente uniquement).

Tél. 079 301 14 17 ou 079 726 61 54.



« JOYEUX DIMANCHES ! »

Il vous arrive peut-être de vous trouver seul-e le dimanche alors que vous aimeriez pouvoir passer un moment en bonne compagnie. C'est pourquoi le « Réseau solidarité » d'Aire-Le Lignon organise, un dimanche par mois, un repas ouvert à tous, et vous donne l'occasion de le partager avec d'autres de manière conviviale.

Prix du menu : CHF 10.- min. boissons et café inclus. Le prochain repas aura lieu

Dimanche 9 avril 2017 à 12h15

Centre de quartier du Lignon, place du Lignon 32, 1219 Le Lignon.

Inscription jusqu'au vendredi qui précède à midi, par téléphone à M. Walter Hatt, tél. 022 796 62 79, et M. Giancarlo Turrini, tél. 022 796 28 53. **Attention, le nombre de places est limité !**

FÊTE AU VILLAGE DE VERNIER

Un village tout entier qui se réunit pour fêter la joie de vivre ensemble, voilà ce que vous propose un collectif de diverses associations de Vernier-Village au travers de la Fête au village avec son traditionnel vide-grenier, ses animations musicales et ses stands de nourriture.

Nous vous attendons nombreux, car Vernier c'est vous !

Rendez vous le samedi 6 mai 2017 de 9h à 18h

Préau de l'école des Ranches

Info

Le collectif « Fête au village »

collectifeteauvillage@gmail.com



53^e KERMESSE PAROISSIALE DE SAINT-PIE-X

A la salle de paroisse, chemin du Coin-de-Terre 2, au carrefour du Bouchet

Animations musicales, loteries, animation enfants, tombola «spéciale croisière», etc.

Vendredi 24 mars

- 19h Concert de Nicolas Comi (piano)
Entrée libre, chapeau à la sortie
- 20h30 Petite restauration

Samedi 25 mars

- 10h Ouverture des stands : marché de fruits et légumes, confitures, expo-vente artisanale dans la cour de la paroisse, café-croissants
- 12h30 Grillades : saucisses et frites, spécialité africaine
- Dès 14h30 Gymnastique et zumba
- 19h Repas : filets de perche avec garniture, ou raclette
- 20h45 Soirée dansante avec l'orchestre Daddy'O
Vincent Cassella et son groupe (anciennement Swinging Cappuccino)

Dimanche 26 mars

- 11h30 Ouverture des stands
- 12h30 Repas : bœuf bourguignon, gratin, jardinière de légumes
- 15h30 Tirage de la tombola «spéciale croisière»
- 16h30 Clôture de la kermesse

MÉDITATIONS GUIDÉES AUX LIBELLULES

Entre ciel et terre, dans l'espace Mercure au n° 14 de l'avenue des Libellules, une habitante du quartier vous propose de vous détendre et de vous recentrer à l'aide de la méditation.

Les bénéfices de la méditation :

- Un moment de détente pour soi, un retour à son corps
- Un plus grand calme, même dans l'adversité
- Une plus grande attention à vos sensations, ce qu'on appelle souvent l'intuition
- Une amélioration de votre créativité et de votre capacité à résoudre les problèmes

Info

Les lundis à 18h30

Durée : environ 45 minutes, plus 15-30 minutes pour les questions et réponses.

Espace de Vie Mercure
Avenue des Libellules 14 – Coursive 2
1219 Châtelaine

Entrée libre. Réservation conseillée, places limitées.
Tél. 079 203 80 05 – Samantha.



ESPACE INFORMATIQUE POUR TOUS AUX LIBELLULES

Écrire un CV ou une lettre de motivation ? Ouvrir une boîte mail ? Imprimer un document ? Une équipe de bénévoles du quartier vous accueille et vous conseille en cas de besoin.



Quand :

- Mardi 8h - 12h
Vendredi 16h - 19h
Samedi 9h - 12h

Où :

- Espace de Vie Terre
Avenue des Libellules 10 – Coursive 2
1219 Châtelaine.
Entrée libre, prestation gratuite.

Cours « Bien manger à petit prix » pour les aîné-e-s

Comment organiser ses courses en conciliant les conseils d'une alimentation saine, le plaisir de manger et protéger son porte-monnaie !

Ateliers pratiques pour organiser ses courses

Jeudi 30 mars

à la Brasserie du Lignon

Mardi 25 avril

au restaurant Le Paradox (Les Avanchets)

Mardi 9 mai

à la Petite Brasserie du centre commercial ArCenter

Jeudi 1^{er} juin

au restaurant Migros du centre commercial de Balexert

de 9h30 à 11h30, collation comprise

Bien manger à petit prix aborde tous les aspects de l'alimentation avec des conseils pour bien acheter et entreposer les aliments. Pour cette session, on vous dira comment bien choisir parmi la multitude d'aliments préconfectionnés en tenant compte des recommandations pour une alimentation saine et respectueuse de la planète et de votre porte-monnaie.



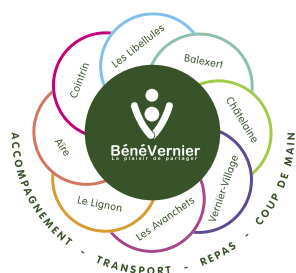
Inscription obligatoire (places limitées) d'ici au mercredi précédant le cours auprès du service de la cohésion sociale par téléphone: tél. 022 306 06 70 (lundi, mercredi, jeudi, vendredi, 9h-12h et 13h-16h) ou par mail: seniors@vernier.ch.

REPAS POUR LES AÎNÉS PAR BÉNÉVERNIER

Vous êtes retraité, vous vivez sur la commune de Vernier et vous mangez seul ?

BénéVernier vous invite à partager un repas convivial. Le prix des repas est de CHF13.- à régler sur place, il comprend une entrée (soupe ou crudités), un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, café, thé). Inscription par téléphone à la permanence de BénéVernier les lundis ou jeudis de 14h à 16h au tél. 022 341 30 40.

Dernier délai pour les inscriptions: le lundi avant le repas. En cas d'empêchement de dernière minute, merci de téléphoner au service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70.



Maison de Quartier de Vernier-Village « Quart'île »

Ch. de Mouille-Galand 21
1214 Vernier

- Jeudi 30 mars 2017
- Jeudi 27 avril 2017

Maison de Quartier des Avanchets

Rue du Grand-Bay 13
1220 Les Avanchets

- Jeudi 23 mars 2017
- Jeudi 6 avril 2017

Transport – Accompagnement – Repas – Coup de main. Tél. 022 341 30 40 – Appelez !

MAISON DE QUARTIER D'AÏRE-LE LIGNON

Les vacances de Pâques à la MQAL : un accueil libre et des sorties seront organisés durant les vacances.

Accueil libre : mercredi 12 et jeudi 13 avril.

Accueil libre et sortie : du mardi 18 au vendredi 21 avril.
Programme détaillé sur www.mqal.ch



ATELIER BRICOLAGE SPÉCIAL PRINTEMPS

Viens nous aider à décorer la bibliothèque!

Mercredi 29 mars

Deux séances : 15h et 16h30
à la bibliothèque de Vernier,
rue du Village 57, 1214 Vernier

**Ciseaux, colle, papier,
c'est toi l'artiste!**



Dès 6 ans. Entrée libre. Places limitées.
Sur inscription au tél. 022 306 07 98,
par e-mail à bibver@vernier.ch
ou à la bibliothèque de Vernier.

EN ATTENDANT LE PRINTEMPS... RETROUVEZ « L'HEURE DU CONTE » LES MERCREDIS



A la bibliothèque des Avanchets à 16h30

22 mars dès 5 ans

5 avril dès 3 ans

Bibliothèque des Avanchets, rue du Grand-Bay 21, 1220 Les Avanchets
Tél. 022 306 07 96 – bibava@vernier.ch

A la bibliothèque de Châtelaine à 16h

22 mars dès 6 ans

5 avril dès 3 ans « Spéciale Pâques »

Bibliothèque de Châtelaine, av. de Châtelaine 81, 1219 Châtelaine
Tél. 022 306 07 97 – bibcha@vernier.ch

A la bibliothèque de Vernier à 14h

22 mars dès 6 ans

5 avril dès 6 ans

Bibliothèque de Vernier, rue du Village 57, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 98 – bibver@vernier.ch

ATELIER ACCUEIL ADULTES-ENFANTS À L'ÈVE BOURQUIN

« Atelier cuisine »

**Samedi 1^{er} avril 2017
entre 9h30 et 12h**

Cet atelier est destiné aux enfants en âge préscolaire, accompagnés d'un adulte. Parent ou famille d'accueil. Une participation financière est obligatoire, une cagnotte sera prévue à cet effet.

Av. de Châtelaine 68, 1219 Châtelaine
Bus 6, 19 et 51 – arrêt Châtelaine



Badminton et tennis

Tarifs saison été du 20 mars au 15 octobre 2017



Tennis

extérieur et intérieur
non tempéré



Location 1h/court

Tarif normal CHF 15.–

Tarif réduit CHF 10.–

Abonnement 11x1h/court

Tarif normal CHF 150.–

Tarif réduit CHF 100.–

Abonnement personnel

Tarif normal CHF 340.–

Tarif réduit CHF 150.–

Conditions:

Tarif réduit: enfants de 6 à 18 ans, étudiants, AVS-AI, apprentis. Les chômeurs bénéficient du tarif réduit uniquement à l'heure. Pour bénéficier du tarif réduit, une carte de légitimation doit être présentée.

Abonnement personnel (photo obligatoire): valable une année dès le jour d'achat. Permet de jouer sur tous les courts. Réservation possible 8 jours à l'avance (par exemple: lundi pour mardi de la semaine suivante), jusqu'à trois parties maximum.

Les joueurs doivent être en possession de cet abonnement; s'il y a un ou plusieurs invités, le montant à payer est de CHF 10.– par heure et par court (à régler à la réception avant l'heure de jeu). Dès deux joueurs en possession d'un abonnement personnel, le-s invité-s ne paie-nt pas.

Abonnement 11x1h: valable une année dès le jour d'achat. Réservation possible de deux parties, maximum sept jours à l'avance (par exemple: lundi pour le lundi suivant). La séance de jeu est débitée lors de la réservation, par conséquent, n'oubliez pas d'avertir la réception si vous deviez annuler votre réservation pour qu'elle ne soit pas décomptée. Les heures non utilisées après la date de validité sont perdues.

Badminton

intérieur non tempéré



Location 1h/court

Tarif normal CHF 12.–

Tarif réduit CHF 10.–

Abonnement 11x1h/court

Tarif normal CHF 120.–

Tarif réduit CHF 100.–

Sous réserve de modifications, TVA incluse

Réservation: <http://tennis.vernier.ch>

Renseignements 9h à 22h, 7 jours sur 7

Tennis d'Aïre, tél. 022 306 07 77

Chemin des Lézards, 1219 Aïre

Bus 51

Tennis de Vernier, tél. 022 306 07 76

Via Monnet 10, 1214 Vernier

Bus 6, 19, 28, 54

SOUTIEN AUX SPORTIFS INDIVIDUELS

Nous vous rappelons que la date limite d'envoi d'une demande de soutien au titre de sportif individuel est fixée au 31 mai pour l'année en cours. En cas de retard la demande n'est pas prise en considération.

Vous trouverez sur www.vernier.ch le règlement mentionnant les modalités d'octroi ainsi que les documents à fournir.

Vous avez également la possibilité de rechercher des fonds via Internet sur les sites: www.ibelieveinyou.ch et/ou www.fondsdusport.ch

Pratiquez le kickboxing à Châtelaine !

L'association Limitless Gym propose des activités sportives pour toutes et tous dont l'ambition est l'atteinte d'un équilibre de santé à travers le sport, et notamment grâce à la pratique du kickboxing.

Vos enfants sont accueillis en périscolaire ainsi que pendant les vacances dans un lieu convivial très apprécié où ils rencontreront de nouveaux amis !

En plus d'être une activité sportive attractive pour les jeunes, l'un des aspects indéniables du kickboxing, c'est son caractère très complet. En effet, ce sport bilatéral exige une coordination des deux parties du corps. Toutes les qualités physiques sont travaillées : souplesse, coordination, équilibre, réflexes, puissance, endurance et résistance. Ainsi, la pratique du kickboxing et les aptitudes physiques développées agiront de façon très favorable sur la personnalité de chacun : engagement, discipline, respect, ...

Limitless propose également des cours adultes mixtes ainsi qu'un cours spécial *ladies* le mercredi soir.

Lors des vacances d'avril, un camp sportif éducatif est organisé pour les familles du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Retrouvez toutes les informations sur www.limitlessgymgeneve.com (agenda).

Nous nous réjouissons de vous accueillir au sein de notre club !

INFO

Limitless Gym

Avenue de Châtelaine 91A – 1219 Châtelaine

Tél. 079 382 07 18

limitlessgym.ge@gmail.com

www.limitlessgymgeneve.com



TENNIS : STAGE DE PÂQUES DU 18 AU 22 AVRIL 2017



Cours pour débutants de 6 à 16 ans

de 10h à 12h - Prix : CHF 120.–

Sur terrains en terre battue synthétique • pas de limitation d'inscription • inscription facile sur internet • prêt de matériel neuf gratuit • cadeau de bienvenue • « chèque-famille » de la ville de Vernier accepté

Tennis d'Aire, chemin des Lézards 17, 1219 Aire

Inscriptions sur www.tennisactuel.ch >

Téléchargements > inscription stages Pâques 2017

Tél. 079 203 75 28.



Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier
1214 Vernier

Heures d'ouverture :

Lu-Ve: 8h-19h

Sa: 8h-17h

LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

Associée-Gérante: Mme N. Elfiki / Pharmacienne responsable: Mme E. Roup-ducet

Tél. 022 341 05 21

Fax: 022 341 02 65

ActuVernier: planning des prochaines parutions

Edition de	Remise des contenus vendredi	Date de distribution
avril	24 mars	19 avril
mai	21 avril	17 mai
juin-juillet	16 juin	12 juillet



Rejoignez-nous
sur facebook

www.facebook.com/VilledVernier



Vernier

Pharmacie Vieux-Village

Votre spécialiste des médecines naturelles

- Nous vaccinons !
- Dépistage du cancer du côlon
- Cardiotest: cholestérol, glycémie
- Entretien de polymédication

Horaires

lundi-vendredi

8h-12h30 et 13h30-18h45

samedi

8h30-12h30

Corinne Schüle, pharmacienne responsable

Rue du Village 18, 1214 Vernier

Tél. 022 341 31 41 - phie.vieux.village@ovan.ch

Livraisons gratuites - places de stationnements

ActuVernier tarifs publicitaires

1/12 page	CHF	110.-
2/12 page	CHF	220.-
1/4 page	CHF	300.-
1/3 page	CHF	400.-
1/2 page	CHF	560.-
1 page	CHF	1000.-

actu@vernier.ch
Tél. 022 306 07 80

Mars

Du 14 mars au 1^{er} avril – Exposition à la MACAV.

Samedi 18 mars – *L'éveil de la permaculture* – Projection à l'école de Châtelaine à 19h.

Dimanche 19 mars – Thé dansant de Châtelaine à la Ferme Golay de 14h à 18h.

Mercredi 22 mars – Nicolas Comi en concert à la Salle du Lignon à 19h.

Mercredi 22 mars – « L'heure du conte » à la bibliothèque de Vernier à 14h, à la bibliothèque de Châtelaine à 16h et à la bibliothèque des Avanchets à 16h30.

Mercredi 22 mars – Assemblée générale de la ludothèque de Châtelaine à 19h.

Judi 23 mars – Assemblée générale de la MQAL à 19h.

Judi 23 mars – *Rencontres classiques* à la Salle du Lignon à 20h.

Judi 23 mars – Repas pour les aînés au Centre de quartier des Avanchets à 12h.

Du 24 au 26 mars – 53^e Kermesse paroissiale de Saint-Pie-X.

Samedi 25 mars – Ghalia Benali et Mâäk Quintet en concert à la Salle du Lignon à 20h.

Dimanche 26 mars – « Concerts au Lignon » au temple du Lignon à 18h.

Mercredi 29 mars – Atelier bricolage à la bibliothèque de Vernier à 15h et à 16h30.

Du jeudi 30 mars au 1^{er} avril – Vernier jazz *Savoy Ballroom* à la Salle du Lignon à 20h.

Judi 30 mars – Cours « Bien manger à petit prix » pour les aînés à la Brasserie du Lignon de 9h30 à 11h30.

Judi 30 mars – Repas pour les aînés à la Maison de Quartier de Vernier-Village « Quart'île » à 12h.

Avril

Samedi 1^{er} avril – Rendez-vous du Maire à la mairie de 9h à 12h.

Samedi 1^{er} avril – Grande soirée du printemps à la salle des fêtes d'Aire dès 18h30.

Samedi 1^{er} avril – Atelier adultes-enfants à l'EVE Bourquin entre 9h30 et 12h.

Mercredi 5 avril – « L'heure du conte » à la bibliothèque de Vernier à 14h, à la bibliothèque de Châtelaine à 16h et à la bibliothèque des Avanchets à 16h30.

Judi 6 avril – *Rencontres classiques* à la Salle du Lignon à 20h.

Judi 6 avril – Repas pour les aînés au Centre de quartier des Avanchets à 12h.

Judi 6 avril – Séance d'information de l'OFROU sur les travaux d'entretien des tunnels de l'autoroute à l'école des Ranches à 19h.

Samedi 8 avril – *Café Rencontre avec Claude Marthaler* à la bibliothèque de Vernier à 10h.

Samedi 8 avril – *L'Autre*: pièce de théâtre de Florian Zeller à la Salle du Lignon à 20h.

Samedi 8 avril – 3^e édition de la Chasse aux Œufs à la Maison de quartier de Vernier-Village dès 14h.

Samedi 8 avril – Loto à la salle des fêtes d'Avanchet-Salève de 14h à 22h.

Dimanche 9 avril – *Joyeux Dimanches!* au Centre de quartier du Lignon à 12h15.

Mardi 11 avril – Séance du Conseil municipal à la mairie à 20h30.

Vendredi 21 avril – Bérengère Krief à la Salle du Lignon à 20h.

Mardi 25 avril – Cours « Bien manger à petit prix » pour les aînés au restaurant Le Paradox aux Avanchets de 9h30 à 11h30.

Judi 27 avril – Repas pour les aînés à la Maison de Quartier de Vernier-Village « Quart'île » à 12h.

Samedi 29 avril – Soirée de l'Avenir accordéoniste « Le Zoo » à la salle des fêtes Avanchet-Salève à 19h.

Samedi 29 avril – Fête de la Tulipe: Journée verniolane au parc de l'Indépendance de Morges de 10h à 17h.



Savoy Ballroom VERNIER JAZZ

Swiss Yerba Buena (CH)

DU JEUDI 30 MARS AU SAMEDI 1^{er} AVRIL 2017 - 20H

Salle du Lignon, Place du Lignon 16, 1219 Le Lignon

VERNIER 
Une Ville pas Commune

Service de la culture et de la communication – www.vernier.ch/billetterie
022 306 07 80 – culturecom@vernier.ch